



Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Semestriel



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 25 – Avril 2013

IRIS

EDITIONS



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 25 • Avril 2013

Équipe de réalisation

Auteurs

Amynah Gangji, Benoît Laine, Pierre-François Michiels, Nicolas Pire

Comité scientifique

Sabrina Cipriano, Amynah Gangji, Benoît Laine, Pierre-François Michiels, Nicolas Pire, Astrid Romain

Coordination de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid Romain

Mise en page et impression

Bietlot Imprimerie

Traduction

Brussels Translation

Éditeur responsable

Christian Lamouline, Secrétaire général du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Pour plus d'informations

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Nicolas Pire

Tél. 02/800 38 67 – Fax 02/800 38 23

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

ibsa@mrbc.irisnet.be – www.ibsa.irisnet.be (la publication peut être téléchargée gratuitement en format pdf à cette adresse).

Dépôt légal : Éditions IRIS – D/2013/6374/230

Tous droits réservés. Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'IBSA. L'usage d'extraits de la présente publication sont cependant autorisés moyennant une mention de la source.



ISBN 9078580011



Table des matières

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	4
1. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE	5
1.1 Évolutions récentes de l'environnement international	5
1.2 Zone euro	7
1.3 Belgique	9
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	12
2.1 Activité économique	12
2.2 Marché du travail	24
GLOSSAIRE	31
RÉFÉRENCES	33
LISTE DES TABLEAUX	34
LISTE DES GRAPHIQUES	35

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 22 mars 2013, sauf mention contraire.

L'essentiel de la conjoncture

• En 2012, la **croissance économique mondiale** a de nouveau ralenti par rapport à 2011 avec une progression moyenne annuelle de 3,2 %, contre 3,8 % un an plus tôt. Ce tassement est observé tant dans les pays émergents, même si le taux de croissance y reste élevé (5,1 % en 2012), que dans les pays avancés où ce taux ne s'élève qu'à 1,3 %. En zone euro, la croissance s'est particulièrement dégradée au cours de l'année 2012, affichant en moyenne annuelle un déclin de 0,6 %. La faiblesse de la demande intérieure, accentuée par les mesures d'austérité budgétaire, les incertitudes quant à la fragilité du marché financier et à la résolution de la crise de la dette ou encore le chômage élevé auquel font face de nombreux États membres, sont à la base de cette nouvelle baisse de l'activité. Dans les prochains mois, l'activité économique mondiale devrait continuer de progresser mais à un rythme modéré. Les dernières prévisions du FMI, revues à la baisse depuis notre dernier Baromètre d'octobre 2012, tablent sur une croissance du PIB mondial de 3,5 % en 2013 et 4,1 % en 2014.

• L'**activité économique belge** a fait face à un nouvel épisode récessif en 2012, avec une croissance négative de 0,2 % en moyenne annuelle, ce qui n'avait plus été observé depuis le creux de la crise en 2009. Cette évolution s'inscrit dans le contexte économique international, avec un recul net de la demande extérieure qui est adressée à la Belgique par ses principaux partenaires commerciaux (Allemagne, France et Pays-Bas). L'analyse trimestrielle indique que la croissance du PIB en volume a été négative au dernier trimestre après avoir été nulle au troisième trimestre en glissement trimestriel. La Belgique a, comme les autres pays du cœur de la zone euro, subi les retombées négatives de la situation des pays périphériques. Selon le Bureau fédéral du Plan, la croissance économique ne devrait s'établir qu'à 0,2 % à peine en 2013. Il s'agit néanmoins d'une reprise de l'activité par rapport à 2012. Tout comme pour la zone euro, la Belgique ne devrait retrouver une croissance plus soutenue qu'à partir de 2014.

• Les indicateurs conjoncturels de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse montrent que l'essoufflement de l'**activité économique bruxelloise** observé sur une bonne partie de 2011 s'est prolongé en 2012 mais de façon moins marquée et en s'atténuant progressivement au fil de l'année, pour laisser même la place à un léger rebond au dernier trimestre. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de baisse générale de l'activité au niveau international et national. Il faudra attendre les indicateurs relatifs aux premiers mois de 2013 pour déterminer si les signes d'amélioration de la dynamique conjoncturelle apparus à Bruxelles au cours de l'année 2012 se confirment et donnent lieu à un réel retournement de la conjoncture. On observe toutefois des évolutions contrastées au niveau des branches d'activité de l'économie bruxelloise. D'un côté, les branches industrielles de production de biens ont connu un ralentissement de leur activité tout au long de l'année 2012,

en raison notamment de la faiblesse de la demande extérieure. Dans leur sillage, différentes activités de services qui dépendent directement de ces secteurs tournés vers la production ont également souffert (en particulier le commerce de gros et la logistique). De l'autre côté, les services avancés à la production et les services aux personnes se sont relativement bien maintenus, dans la mesure où ceux-ci sont moins sensibles au cycle conjoncturel. Ainsi par exemple, les branches « information et communication » et « commerce de détail » ont affiché de bonnes performances sur l'ensemble de l'année 2012.

• La progression du **nombre d'entreprises actives à Bruxelles** a encore été soutenue aux troisième et quatrième trimestres 2012 malgré une croissance de l'activité économique proche de zéro. On dénombrait 87 357 entreprises dans la Capitale en fin d'année. Les créations d'activités sont restées à un niveau élevé en 2012 (10 376 nouvelles entreprises) mais leur évolution s'est légèrement essoufflée par rapport aux deux années précédentes. Avec 7 367 entreprises ayant mis un terme à leur activité en 2012, Bruxelles est la seule région à avoir connu une baisse des cessations par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour les faillites qui ont reculé de 3,6 % à Bruxelles en 2012 alors qu'elles ont stagné en Wallonie et fortement augmenté en Flandre. Les entreprises bruxelloises continuent toutefois de subir un nombre important des dépôts de bilan, avec respectivement 547 et 713 cas observés aux troisième et quatrième trimestres 2012. L'évolution dans les mois à venir ne devrait pas conduire à une amélioration de la situation en ce qui concerne les faillites à Bruxelles.

• Le **marché du travail bruxellois** subit les conséquences du ralentissement de l'activité économique. Le fléchissement de la croissance du nombre de salariés domiciliés à Bruxelles tout au long de 2011 a fait place à une légère contraction au premier semestre 2012 (-0,2 %), moins forte toutefois que dans le reste du pays (-0,5 %). Si un léger rebond apparaît au troisième trimestre 2012, il est vraisemblable qu'il n'a pas pu être maintenu sur la fin de l'année au vu de la forte contraction tant de l'activité intérimaire à Bruxelles que de l'emploi intérieur national au quatrième trimestre 2012. Globalement pour 2012, on ne devrait pas être loin d'une croissance nulle de l'emploi à Bruxelles. Elle ne devrait pas être beaucoup plus élevée en 2013, du fait notamment de la croissance à peine positive de l'activité économique attendue pour Bruxelles. Dans ce contexte morose, le nombre de demandeurs d'emploi bruxellois est reparti à la hausse depuis l'automne 2011, tendance qu'il partage avec l'ensemble du pays. Toutefois, cette augmentation n'est que très légère. En février 2013, on comptabilisait 107 893 demandeurs d'emploi inoccupés, soit une hausse de 0,3 % en glissement annuel. Le cycle conjoncturel du chômage ne devrait pas se détériorer drastiquement dans les mois à venir. Il devrait plutôt continuer à évoluer autour de sa tendance de long terme.

1. Contexte macroéconomique

1.1 Évolutions récentes de l'environnement international

TABLEAU 1 : Perspectives internationales, 2011–2014

	2011	2012					2013	2014
	Total	I	II	III	IV	Total	Total (p)	Total (p)
PIB en euros chaînés ⁽¹⁾ ⁽²⁾ ⁽³⁾								
États-Unis	1,8	0,5	0,3	0,8	0,0	2,2	1,9	2,6
Japon	-0,6	1,5	-0,2	-1,0	-0,1	1,9	1,0	1,6
zone euro	1,4	0,0	-0,2	-0,1	-0,6	-0,6	-0,3	1,4
Allemagne	3,0	0,5	0,3	0,2	-0,6	0,7	0,5	2,0
France	1,7	-0,1	-0,1	0,1	-0,3	0,0	0,1	1,2
Prix à la consommation ⁽²⁾ (moyenne de la période)								
Zone euro	2,7	2,7	2,5	2,5	2,3	2,5	1,8	1,5
États-Unis	3,1	n.d.	1,8	1,7	n.d.	2,1	1,8	2,2
Taux de chômage (moyenne de la période, données désaisonnalisées)								
Zone euro	10,2	10,9	11,3	11,5	11,7	11,4	12,2	12,1
États-Unis	9,0	8,3	8,2	8,1	7,8	8,1	7,6	7,0

(1) Données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000. Voir glossaire pour une définition d'euros chaînés.

(2) Pourcentage de variation à un an d'écart.

(3) Par rapport au trimestre précédent pour les chiffres trimestriels.

(p) Prévisions

n.d.: non disponible

Source: Eurostat, CE – calculs IBSA

• Activité économique mondiale à nouveau en baisse

Après de nombreuses révisions à la baisse, le taux de croissance de l'activité économique mondiale devrait finalement s'établir à 3,2 % en 2012 selon les dernières estimations du FMI (FMI, janvier 2013). Il était respectivement de 5,1 % et de 3,8 % en 2010 et 2011. L'activité économique mondiale a donc fait face cette année encore à un ralentissement de sa croissance, bien qu'il soit moins important que l'année précédente. Cette baisse a eu lieu tant dans les pays émergents que dans les pays avancés. Dans les pays émergents, la croissance s'est établie à 5,1 % en 2012 (contre 6,3 % en 2011) et a été principalement tirée par les pays asiatiques. Celle-ci est donc encore bien présente mais reste néanmoins en dessous de ce qui prévalait avant la crise¹. Dans les pays avancés en revanche, la croissance s'est finalement établie à 1,3 % en 2012, ce qui est faible. Néanmoins, derrière ce chiffre agrégé se cachent différentes réalités entre les pays avancés. Le ralentissement de la croissance observé en 2012 est sur-

tout dû à la zone euro qui a fait face à une contraction marquée de son activité économique (-0,6 %). A contrario, les États-Unis et le Japon ont connu une hausse de leur activité (de respectivement 2,2 % et 1,9 %).

L'indice de la production industrielle mondiale (graphique 1) est un indicateur révélateur de l'allure de la courbe de la croissance mondiale au cours de l'année 2012.

La progression de l'indice de la production industrielle est restée faible aux troisième et quatrième trimestres, avec une croissance respective de 0,3 % et de 0,8 % en glissement trimestriel². Le coup d'arrêt de la production industrielle amorcé durant le deuxième trimestre de l'année s'est donc poursuivi même si une légère remontée de cet indice apparaît au dernier trimestre. Ces résultats sont dus à la nette contraction de la production dans les pays avancés (-0,5 % au troisième trimestre et -1,0 % au quatrième trimestre en glissement trimestriel), plus particulièrement de la zone euro.

¹ Pour rappel, en 2007, la croissance des pays émergents s'est établie à 8,3 %.

² Cf. glossaire

• Croissance du commerce international stabilisée mais faible

Le taux de croissance des échanges commerciaux (graphique 1) s'est stabilisé à un niveau bas au cours de l'année 2012, après une chute très importante au second semestre 2011. Il est passé en moyenne annuelle de 5,9 % en 2011 à 2,2 % en 2012. Tout comme pour la production industrielle mondiale, la faiblesse de ce taux est due en grande partie à la contraction des échanges au niveau des pays avancés. Ceux-ci ont fait face à un déclin de 0,5 % et de 2,1 % respectivement au troisième et quatrième trimestres en glissement trimestriel. Cette chute est à nouveau davantage marquée en zone euro. Dans les pays émergents, le commerce a crû très faiblement au troisième trimestre (0,8 % en glissement trimestriel) mais a rebondi lors du dernier trimestre (3,9 % en glissement trimestriel).

• Les causes de ces constats

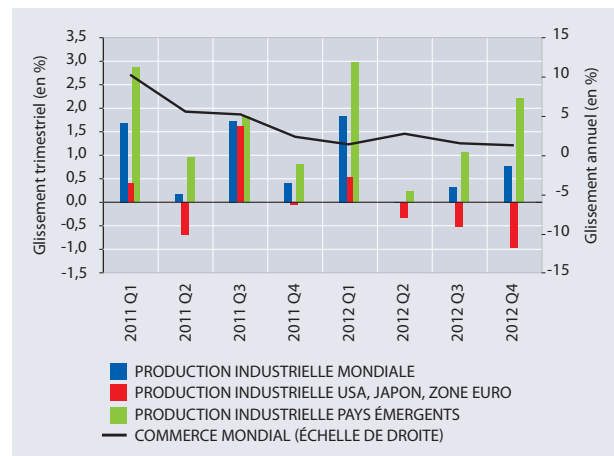
Dans les pays avancés, ces résultats peu réjouissants sont principalement dus au climat de crise toujours présent en zone euro. Les rééquilibrages successifs des budgets publics ainsi que les taux de chômage élevés dans de nombreux pays européens ont entraîné une baisse de leur demande adressée aux autres pays qui a eu pour effet d'affaiblir le volume des échanges commerciaux internationaux. Plusieurs facteurs nationaux spécifiques, tels que l'incertitude planant sur la politique budgétaire aux États-Unis et au Japon ainsi que les processus de désendettement des secteurs publics et privés dans de nombreux pays avancés, ont également joué un rôle négatif sur la demande et l'activité³.

Dans les pays émergents, le resserrement des politiques monétaires intervenu en 2010 et 2011, telles que la limitation des liquidités sur le marché chinois ayant pour but de maîtriser l'inflation et les volumes des crédits, a continué de jouer un rôle négatif sur la croissance mondiale en 2012.

• Politiques monétaires accommodantes dans les pays avancés

L'année 2012 a connu la mise en place et la continuité de politiques monétaires accommodantes, notamment aux États-Unis et en Europe, dans un contexte de marges budgétaires très faibles. Parmi celles-ci, on peut citer une mesure de la BCE qui offre la possibilité à un pays de la zone euro d'acheter de manière illimitée des obligations d'État émises par les autres États membres ou encore la mesure de la FED qui permet le rachat de titres de la dette de long terme par des titres de la dette de court terme afin de baisser les taux d'inté-

GRAPHIQUE 1 : Production industrielle et commerce dans le monde, 2011–2012



Source : Centraal Planbureau

rêts à long terme pour favoriser l'investissement, la consommation et la reprise du marché immobilier. Si ces mesures n'ont pas permis d'obtenir un rebond net de l'activité avant la fin de l'année écoulée, elles ont sans doute joué un rôle d'amortisseur dans un contexte particulièrement difficile.

• Prévisions pour 2013 et 2014

Les prévisions de la croissance mondiale pour 2013 ont été revues à la baisse par les analystes du FMI par rapport aux données disponibles lors de la rédaction du dernier Baromètre conjoncturel. L'estimation est ainsi passée de 3,9 % (juillet 2012) à 3,5 % (janvier 2013). Néanmoins, malgré cette révision à la baisse qui témoigne de la fragilité de l'économie mondiale, la croissance attendue pour 2013 est supérieure à celle de l'année écoulée.

De nombreuses incertitudes expliquent la faiblesse de cette reprise, comme le prolongement probable des mesures d'assainissement budgétaire dans de nombreux pays avancés couplé au désendettement du secteur privé, ainsi que le manque de confiance général qui constitue un frein dans les décisions d'investissement. Bien que les récentes mesures, telles que l'accord budgétaire conclu aux États-Unis ou les politiques monétaires accommodantes de la BCE, devraient apporter un soutien à la reprise de l'activité économique, elles seules ne suffiront probablement pas à renouer avec une croissance forte dès 2013. Celle-ci devrait se renforcer progressivement aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents à partir de 2014. Le taux de la croissance mondiale atteindrait ainsi 4,1 % en 2014 (prévision FMI janvier 2013).

³ BNB, rapport annuel 2012

1.2 Zone euro

• La crise de la zone euro s'est intensifiée au cours de l'année 2012

Au dernier trimestre, le PIB a reculé de 0,6 % en glissement trimestriel (tableau 1), soit la plus mauvaise évolution depuis le premier trimestre 2009 (-2,8 % en glissement trimestriel). Pour la cinquième fois consécutive, la zone euro a connu une croissance nulle ou négative, marquant un nouvel épisode récessif dont la durée est équivalente à celle observée durant la crise entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009.

Au total, sur l'ensemble de l'année 2012, le PIB de la zone euro a reculé de 0,6 % alors qu'en 2011, celui-ci affichait encore un taux de croissance de 1,4 %. La faiblesse de la demande intérieure, renforcée par les mesures d'austérité budgétaire, les incertitudes quant à la fragilité du marché financier ou encore la spirale du chômage élevé dans laquelle se trouvent de nombreux États membres sont à la base de cette nouvelle baisse de l'activité. A contrario, les États-Unis et le Japon, ont connu une croissance respective de leur PIB de 2,2 % et 1,9 % sur l'année (tableau 1).

• Analyse par composante du PIB

Les composantes de la demande intérieure ont toutes baissé au quatrième trimestre 2012 (en glissement annuel). Les investissements ont été les plus touchés (-4,9 % en glissement annuel), viennent ensuite la consommation des ménages (-1,2 % en glissement annuel) et les dépenses publiques (-0,2 % en glissement annuel). Les mesures d'assainissement budgétaire et de désendettement dans la majorité des pays de la zone euro ont logiquement entraîné un recul des dépenses publiques, tandis que le manque de confiance des ménages lié à l'évolution de l'activité économique et à la hausse du chômage a entraîné un recul de la consommation. Ces facteurs, cumulés au resserrement des conditions d'octroi de crédits aux sociétés non financières, ont entraîné une nette chute des investissements.

L'analyse des composantes de la demande extérieure pour le dernier trimestre en glissement annuel montre que les exportations ont continué de progresser, même si le rythme de croissance de celles-ci a légèrement diminué au dernier trimestre de l'année. Les volumes importés se sont par contre à nouveau contractés (-0,6 % en glissement

annuel). L'analyse en glissement trimestriel nous révèle que les composantes de la demande extérieure se sont toutes deux inscrites en baisse de 0,9 % au dernier trimestre. Ces évolutions ont conduit à une contribution neutre des exportations nettes à la croissance du PIB en volume en zone euro. Les exportations vers les États-Unis se sont fortement affaiblies au cours de la période mais elles ont pu être maintenues vers les pays de l'OPEP⁴ comme l'Arabie Saoudite. La faiblesse de la demande intérieure et en particulier des investissements a, quant à elle, induit une baisse des importations en zone euro.

• Analyse par pays

Bien que la baisse de l'activité économique soit marquée dans de nombreux pays de la zone euro, ceux-ci affichent des dynamiques différentes. Au dernier trimestre, la croissance de l'activité économique est redevenue négative en France et en Belgique (-0,1 % et -0,3 % en glissement trimestriel), après avoir été positive au troisième trimestre. L'Allemagne a connu un dernier trimestre négatif (-0,6 % en glissement trimestriel), après trois premiers trimestres positifs. Les Pays-Bas sont entrés en récession modérée en fin d'année, avec deux trimestres consécutifs de recul de l'activité économique.

L'Espagne, l'Italie, la Grèce et le Portugal étaient quant à eux déjà en récession au premier semestre et s'y sont maintenus au second. Les pays du cœur de la zone (dont l'Allemagne, la France, la Belgique) ont donc subi les retombées négatives du manque de vigueur des pays de la périphérie.

• Taux de change et inflation

Le taux de change euro/dollar s'est apprécié depuis juillet 2012 pour atteindre 1,34 dollars en février 2013, rapport équivalent à celui au début de l'année 2012 (graphique 2). L'inflation s'est établie en moyenne à 2,5 % sur 2012 en zone euro, soit, 0,2 points de pourcentage de moins que pour l'année 2011. Elle est passée de 2,7 % au premier trimestre à 2,3 % lors du quatrième trimestre (tableau 1). Cette tendance à la baisse fait suite à la diminution du prix des matières premières, en particulier du prix du baril de Brent qui est passé de 125 dollars le baril en mars 2012 à 116 dollars en février 2013, malgré un léger soubresaut

⁴ OPEP: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.

durant l'été 2012 suite à une recrudescence des tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

• Un chômage en hausse

En ce qui concerne le marché du travail, le taux de chômage de la zone euro s'est établi à 11,4 % en moyenne annuelle en 2012 (tableau 1). Après avoir crû en première partie d'année, ce taux a subi une nouvelle progression au dernier trimestre pour atteindre un pic de 11,7 %. Ce taux agrégé cache toutefois une forte hétérogénéité au sein des États membres. L'Allemagne enregistre par exemple au dernier trimestre un taux de chômage de 5,3 % alors que l'Espagne voit son taux de chômage, qui n'a cessé d'augmenter depuis 2008, culminer à 26,1 %. Quant à l'emploi total, celui-ci s'est contracté de respectivement 0,8 % et 0,6 % au troisième et quatrième trimestres en glissement annuel. Là encore, des disparités entre les États membres existent, avec un repli de l'emploi pour le quatrième trimestre de respectivement -0,4 % et -0,6 % en glissement annuel pour l'Italie et l'Espagne tandis que l'Allemagne a enregistré sur la même période une croissance de l'emploi de 1,1 % également en glissement annuel.

• Un léger regain de la confiance au dernier trimestre

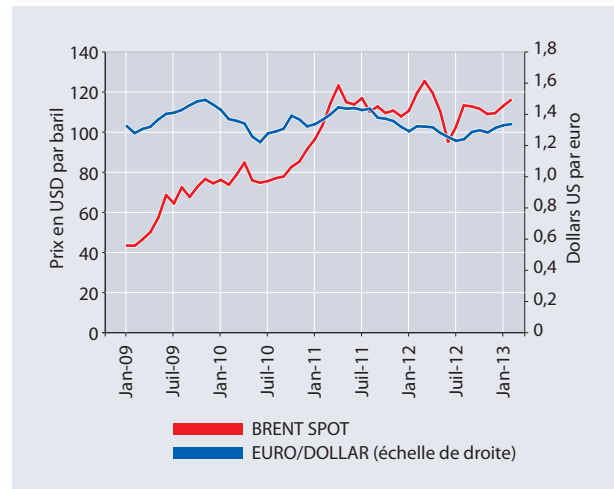
Depuis la parution du dernier Baromètre d'octobre 2012, les indicateurs de confiance des ménages et des chefs d'entreprise européens ont finalement cessé de se dégrader et ont connu un retournement qui s'est d'abord produit auprès des entreprises et ensuite auprès des ménages au cours du dernier trimestre 2012 (graphique 3). Ce regain de confiance s'est traduit au niveau des marchés financiers par une diminution des écarts de taux obligataires à 10 ans entre les pays périphériques et l'Allemagne⁵ au cours de la période. Cet écart a par exemple diminué de près de 3,1 points de pourcentage entre juillet et décembre pour le Portugal et de plus de 1,5 points de pourcentage pour l'Espagne.

Les diverses avancées dans le cadre de la résolution de la crise de la dette souveraine ainsi que la perception d'un relâchement des tensions sur le secteur bancaire sont vraisemblablement à la base de ce léger regain de confiance fin 2012 dont les valeurs restent néanmoins bien en deçà de la moyenne de long terme.

• En légère récession en 2013 avant une reprise en 2014

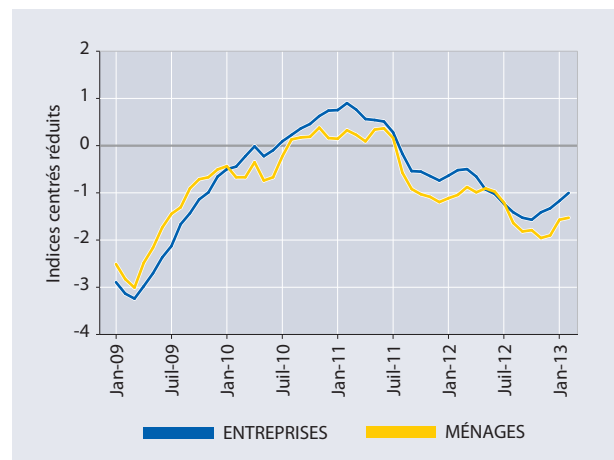
Les indicateurs de confiance des ménages et des entreprises ont continué de progresser au cours des premiers

GRAPHIQUE 2: Cours du pétrole et taux de change euro/dollar



Source: U.S. Department of Energy, Energy Information Administration, BCE

GRAPHIQUE 3: Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2009–2013 (solde des réponses, centré réduit)



Source: Eurostat-calculs IBSA

mois de l'année 2013, se dirigeant progressivement vers leur moyenne de long terme (graphique 3), ce qui laisse augurer une légère reprise de l'activité dans la zone euro au cours des prochains mois. Selon les dernières estimations de la Commission européenne (février 2013), la zone euro connaîtrait malgré tout encore un repli de 0,2 % l'année prochaine. Les incertitudes qui restent quant à la perti-

⁵ Le taux allemand est considéré comme le taux de référence pour la mesure des écarts de taux d'emprunt obligataire en Europe. Cet écart de taux est couramment appelé « spread ».

nence et à la suffisance des mesures prises pour résoudre la crise de la dette, les ajustements budgétaires et le désendettement dans de nombreux pays de la zone euro ainsi que les incertitudes entourant l'évolution du chômage, conti-

nueront à grever la reprise. En mars 2013, la fragilité de la zone euro s'est d'ailleurs à nouveau manifestée par le biais de l'instabilité du système bancaire à Chypre.

1.3 Belgique

• Activité économique

L'activité économique s'est contractée de 0,2 % en 2012 (tableau 2) alors qu'en 2010 et en 2011, celle-ci était encore respectivement de 2,4 % et 1,8 %. La Belgique a donc fait face à une baisse de son activité économique et enregistre un nouvel épisode récessif, ce qui n'avait plus été observé depuis le creux de la crise en 2009. L'évolution en Belgique s'inscrit dans le contexte économique international. Malgré ce net ralentissement, la Belgique continue d'afficher un niveau de croissance supérieur à la moyenne euro-

péenne et reste cette année encore dans le peloton de tête des pays de la zone euro avec l'Allemagne (croissance de 0,7 % en 2012) et la France (croissance de 0,0 % en 2012) grâce à sa demande intérieure qui a relativement mieux résisté que dans d'autres pays.

L'analyse trimestrielle indique que la croissance du PIB en volume a été négatif au dernier trimestre après avoir été nulle au troisième trimestre en glissement trimestriel. La Belgique a, comme les autres pays du cœur de la zone euro, subi les retombées négatives de la situation des pays périphériques.

TABLEAU 2: Chiffres-clés pour la Belgique

	2012					2013
	I	II	III	IV	Total	Total (p)
Taux de croissance du PIB en volume	-	-	-	-	-0,2	0,2
<i>Par rapport au trimestre précédent</i>	0,2	-0,5	0,0	-0,1		
Taux de croissance des composantes du PIB en volume*						
<i>Dépenses de consommation finale des particuliers</i>	-0,2	-0,4	0,1	0,2	-0,6	0,3
<i>Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics</i>	-0,1	-0,2	0,1	0,1	0,1	0,9
<i>Formation brute de capital</i>	0,8	-0,7	-0,3	-1,0	-0,5	-1,3
<i>Exportation de biens et services</i>	1,9	-0,1	0,2	-1,6	0,4	0,5
<i>Importation de biens et services</i>	1,4	-0,7	0,0	-1,6	-0,1	0,4
Marché du travail						
<i>Taux d'emploi</i>	61,5	61,8	62,1	-	63,9	63,6
<i>Emploi intérieur (en milliers)</i>	4 555,7	4 554,1	4 551,8	4 546,3	4 552,0	4 553,3
<i>Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)</i>	7,2	7,0	7,7	7,4	7,4	7,6
Prix à la consommation						
<i>Belgique (source BNB)</i>	3,2	2,6	2,4	2,3	2,6	1,6

Les chiffres trimestriels relatifs au PIB et à ses composantes sont issus du site internet de données de la BNB, Belgostat Online. Les chiffres annuels sont des prévisions issues de Bureau fédéral du Plan, «budget économique», février 2013.

* Par rapport au trimestre précédent pour les chiffres trimestriels.

Sources : BNB, BfP, DGSIE

• Analyse par composante du PIB

À l'analyse du tableau 2 qui décompose le PIB selon l'approche dépenses, on constate au niveau de la demande intérieure que la consommation des ménages et les investissements ont évolué négativement au cours de l'année 2012 (-0,6 % et -0,5 % en moyenne annuelle). Ceux-ci n'ont cependant pas suivi la même dynamique au cours de l'année. En effet, la consommation s'est améliorée au cours des deux derniers trimestres tandis que les investissements se sont détériorés sur la même période. L'évolution des investissements s'inscrit directement dans le contexte international de crise. Pour sa part, la consommation a relativement été mieux préservée que dans certains pays de la zone euro grâce, notamment, au maintien relatif du revenu disponible des ménages.

L'analyse des composantes de la demande extérieure montre que les exportations ont continué de croître en 2012 à hauteur de 0,4 % même si le rythme de croissance de celles-ci a été négative au dernier trimestre de l'année. Les volumes importés se sont par contre contractés de 0,1 % sur l'année. L'analyse en glissement trimestriel nous révèle que les composantes de la demande extérieure se sont toutes deux inscrites en baisse de 1,6 % au dernier trimestre. Comme pour la zone euro, ces évolutions ont conduit à une contribution neutre des exportations nettes à la croissance du PIB en volume pour ce trimestre.

Au cours du dernier trimestre, la balance commerciale de la Belgique a été déficitaire et s'est chiffrée à -2,8 milliards d'euros. La faiblesse des exportations au niveau intracommunautaire, due à la faiblesse de la demande intérieure de nombreux pays de la zone euro, est la cause de ce déficit.

• Analyse sectorielle

L'industrie a enregistré une diminution de sa valeur ajoutée de 0,8 % au quatrième trimestre par rapport au précédent. Sur l'année, celle-ci accuse un lourd recul de 2,9 %, notamment à cause du repli de la demande extérieure adressée à la Belgique par ses principaux partenaires commerciaux industriels⁶ que sont l'Allemagne et la France notamment. Le secteur de la construction termine également avec un quatrième trimestre en retrait de 1,2 % par rapport au précédent. Cependant, sur l'ensemble de l'année, ce secteur a pu maintenir une croissance de sa valeur ajoutée de 0,5 %. Les services ont, quant à eux, connu un quatrième trimestre ainsi qu'une année avec une croissance molle de leur valeur ajoutée (0,1 %) reflétant, entre autres, la faiblesse de la demande intérieure en 2012.

• Inflation

L'inflation s'est établie en moyenne sur l'année 2012 à 2,6 %, soit 0,3 points de pourcentage de moins que les prévisions au moment de la rédaction du Baromètre d'octobre 2012. En 2011, l'inflation a atteint 3,4 % en moyenne sur l'année. La tendance baissière s'explique en grande partie par la diminution de la croissance du prix des produits énergétiques (6,0 % en 2012 contre 17,0 % en 2011) et par le maintien des prix des produits alimentaires transformés. En revanche, les produits alimentaires non transformés (fruits, légumes, viandes et poissons) ont augmenté de 3,4 % en 2012 alors qu'ils n'avaient augmenté que de 0,2 % en 2011 (Food and Agriculture Organization of the United Nation, 7 mars 2013).

• Contraction de l'emploi

Faisant suite au ralentissement de l'activité économique entamé mi-2011, l'emploi intérieur national est en recul depuis le début de l'année 2012. Si le recours à la moyenne annuelle amène à conclure à une quasi-stabilisation de l'emploi (0,2 %) du fait d'un niveau fort bas au début de l'année 2011, l'analyse du profil trimestriel de la série montre une destruction nette de 15 600 emplois entre le quatrième trimestre de 2011 et celui de 2012 (tableau 2). Cette contraction de l'emploi concerne uniquement les salariés, le nombre d'indépendants étant en légère hausse pour chacun des trimestres.

Plus de deux tiers de ces pertes nettes se sont produites dans la branche de l'industrie. Le secteur des services a été relativement épargné, notamment grâce à la bonne tenue de la branche de la santé humaine et de l'action sociale. Les créations nettes d'emplois qui ont eu lieu dans cette branche ont compensé les pertes nettes les plus importantes des branches observées dans le commerce, le transport et l'horeca ainsi que l'administration publique et l'enseignement, tous des secteurs prépondérants à Bruxelles.

• Une confiance des entreprises stable mais en chute pour les ménages

Les indicateurs de confiance des entreprises et des ménages sont restés sous leur moyenne de long terme tout au long de l'année 2012 (graphique 4). Il semblerait néanmoins que la confiance des entrepreneurs au niveau belge n'ait pas suivi les mouvements observés en zone euro. Les ménages ont par contre bel et bien subi la baisse de confiance généralisée.

⁶ L'industrie belge exporte essentiellement des biens intermédiaires qui entrent dans les chaînes de production allemandes et françaises.

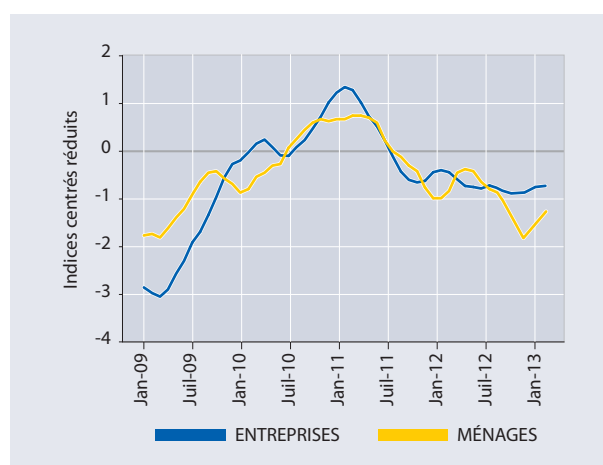
Alors qu'en première partie d'année la confiance semblait se redresser pour les ménages, celle-ci a connu un nouveau déclin en seconde partie d'année. Les perspectives concernant l'évolution du chômage et de la situation économique au cours des douze prochains mois ont largement contribué à cette chute de confiance. Début 2013, une légère hausse est observée.

L'indicateur de confiance des entreprises a lui aussi débuté l'année 2012 avec une tendance haussière. Il s'est ensuite légèrement replié mais il est resté assez stable sur le reste de l'année. La baisse de la confiance des entrepreneurs dans l'industrie explique en bonne partie la stagnation de l'indicateur. Cette évolution s'inscrit dans le cadre du contexte conjoncturel international. La confiance des entrepreneurs dans les secteurs des services et dans une moindre mesure dans la construction et le commerce a quant à elle suivi une tendance haussière au cours du second semestre, ces secteurs étant moins liés à l'évolution conjoncturelle extérieure.

• Perspectives économiques

La croissance économique ne devrait s'établir qu'à 0,2 % à peine en 2013 (Bureau fédéral du Plan, février 2013) (tableau 2). Il s'agit néanmoins d'une reprise de l'activité par rapport à 2012. La demande intérieure restera assez faible à cause d'une stagnation probable de la consommation privée (+0,3 %) liée aux incertitudes quant au marché de l'emploi et au recul des investissements (-1,3 %) dans un contexte de faibles perspectives d'expansion et de capacités de production en surplus.

GRAPHIQUE 4: **Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2009–2013 (solde de réponses, centré réduit)**



Source : BNB – calculs IBSA

Les exportations nettes devraient continuer de contribuer de manière positive à la croissance économique mais devraient néanmoins rester assez modérées à cause de la faiblesse de la reprise auprès des principaux partenaires commerciaux de la Belgique.

Tout comme pour la zone euro, la Belgique ne devrait retrouver une croissance plus soutenue qu'à partir de 2014.

2. Conjoncture à Bruxelles

2.1 Activité économique

TABLEAU 3 : Évolution de la valeur ajoutée en volume dans les principales branches d'activités en 2011

	Poids dans la valeur ajoutée totale (en %)	Croissance en volume (en %)	Contribution à la croissance (en pp)	Contribution au différentiel avec le Royaume (en pp)	Dont structure (en pp)	Dont efficacité (en pp)
Agriculture, sylviculture et pêche et industrie extractive (AA+BB)	0,0	30,4	0,0	-0,08	-0,08	0,00
Industrie manufacturière (CC)	3,3	3,9	0,1	-0,29	-0,38	0,09
Production et distribution d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné et eau, gestion des déchets et dépollution (DD+EE)	4,0	-0,6	0,0	0,01	-0,05	0,06
Construction (FF)	2,7	1,1	0,0	-0,24	-0,14	-0,10
Commerce de gros et de détail (GG)	9,7	0,4	0,0	-0,19	-0,05	-0,14
Transports et entreposage (HH+JB)	5,2	8,2	0,4	0,23	-0,08	0,31
Hôtels et restaurants (II)	1,8	-4,2	-0,1	-0,02	0,06	-0,08
Information et communication (JA+JC)	7,8	3,9	0,3	-0,02	0,06	-0,08
Activités financières et d'assurance (KK)	18,6	-2,8	-0,5	-0,35	-0,39	0,04
Activités immobilières (LL)	6,3	1,1	0,1	-0,14	-0,07	-0,08
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MM et NN)	13,8	5,3	0,7	0,32	0,03	0,29
Administration publique (OO)	12,2	1,2	0,2	0,11	0,02	0,09
Enseignement (PP)	5,8	1,1	0,1	-0,01	-0,01	0,00
Santé humaine et action sociale (QQ)	5,2	2,4	0,1	-0,05	-0,05	0,01
Autres activités de services (RR, SS, TT)	3,4	2,0	0,1	0,02	0,04	-0,02
Total	100,0	1,4	1,4	-0,68	-1,15	0,47

pp : point de pourcentage

Source: ICN – Calculs IBSA

• Les dernières données de la comptabilité régionale

L'Institut des Comptes Nationaux (ICN) a publié le 8 février 2013 les nouveaux chiffres de la comptabilité régionale portant sur l'année 2011 ainsi qu'une révision des données relatives à l'année 2010. L'analyse des chiffres révisés pour 2010 fait apparaître une meilleure progression de la valeur ajoutée en volume pour toutes les régions par rapport aux chiffres provisoires commentés dans le Baromètre d'avril 2012. Pour la Région bruxelloise, la croissance de la valeur ajoutée mesurée en volume a finalement été de 1,6 % alors qu'elle avait été annoncée à 1,5 % précédemment. L'évolution des valeurs ajoutées en volume en Région wallonne et en Région flamande ont respec-

tivement été revues à la hausse à 2,1 % et 3,0 %, contre 1,8 % et 2,5 % annoncés précédemment. Malgré une révision positive de la valeur ajoutée en volume à Bruxelles, il apparaît que l'activité économique de la Région a moins participé au rebond conjoncturel global de 2010 que les autres régions.

En 2011, l'activité économique en Région bruxelloise a enregistré une croissance positive avec une progression de la valeur ajoutée mesurée en volume de 1,4 %. Néanmoins, cela reste inférieur à ce qu'elle avait enregistré en 2010. Au niveau du Royaume, une baisse légère a également été constatée par rapport à 2010 avec une croissance de la valeur ajoutée qui s'est établie à 2,1 % en volume contre 2,2 % précédemment.

Le tableau 3 reprend l'évolution entre 2010 et 2011 de la valeur ajoutée en volume ventilée par branche d'activité. Il donne notamment la contribution des différentes branches à la variation de la valeur ajoutée brute totale mesurée en volume. À l'analyse du tableau, il ressort qu'en 2011 la plupart des branches d'activité ont contribué positivement à la croissance de la valeur ajoutée, à l'exception notable de la branche « activités financières et d'assurance » qui représente près d'un cinquième de l'activité économique de la Région, et dans une moindre mesure de l'hôtellerie – restauration ainsi que de la production et distribution d'énergie (DD+EE). Les « activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien »⁷, les « activités de transports et d'entreposage » ainsi que la branche « information et communication » sont les trois branches qui ont le plus contribué à la croissance de la valeur ajoutée en 2011. La première branche d'activité explique pratiquement la moitié de la croissance de la valeur ajoutée en volume. Dans une moindre mesure, l'administration publique, la santé et l'action sociale et l'industrie ont également soutenu la dynamique de croissance de la valeur ajoutée au sein de la Région.

En 2011, le différentiel de croissance de la valeur ajoutée en volume entre la Région bruxelloise et le Royaume s'élève à -0,68 point de pourcentage (cf. tableau 3). La méthode *shift-share*⁸ permet de décomposer cet écart de croissance et de l'attribuer soit à une différence de structure d'activité (effet structure) soit aux différences de performance des branches à structure d'activité constante (effet efficacité). Selon les résultats de cette analyse, le différentiel de croissance en défaveur de la Région provient largement d'un effet de structure négatif (-1,15 point de pourcentage (pp)) alors que l'effet d'efficacité est resté positif (0,47 pp) en 2011.

L'analyse en détail de l'**effet de structure** indique que le déficit de croissance de la Capitale associé à sa structure d'activité spécifique par rapport au Royaume est essentiellement imputable aux branches des « activités financières et d'assurances » et de l'industrie manufacturière. Celles-ci présentent un effet de structure négatif d'ampleur similaire, respectivement de -0,39 pp et -0,38 pp par rapport au Royaume, mais pour des motifs opposés. Bien que présentant une contribution à la croissance positive en 2011, la faible part de l'industrie dans le paysage bruxellois se

traduit par un déficit de croissance d'origine structurelle, les autres Régions tirant plus de bénéfices du rebond des activités manufacturières cette année-là. A contrario, le secteur financier s'étant globalement moins bien maintenu en 2011, Bruxelles subit un différentiel de croissance structurel négatif de par la présence importante de ces activités sur son territoire.

En ce qui concerne l'**effet d'efficacité**, celui-ci apparaît positif, ce qui peut être interprété comme une bonne performance relative des différentes branches d'activité au sein de la Région par rapport au niveau national. Ce résultat agrégé cache cependant des divergences au sein des branches bruxelloises. La Région a enregistré une bonne performance relative en particulier dans la branche d'activité des services spécialisés et administratifs ainsi que dans la branche des transports et de l'entreposage, pour laquelle l'effet d'efficacité important a permis de compenser l'effet de structure négatif.

Les services spécialisés et administratifs affichent de bons résultats à Bruxelles grâce à la spécialisation administrative et politique de premier plan de la Région. Concernant les transports et l'entreposage, l'efficacité à Bruxelles peut être lue comme un effet de rattrapage, cette branche ayant été atteinte par les effets de la crise plus tôt et plus profondément dans la Capitale qu'ailleurs dans le Royaume.

Les résultats de l'analyse *shift-share* permettent d'éclairer l'évolution de l'activité économique en Région bruxelloise en 2011. La Région bruxelloise, de par sa structure d'activité particulière orientée vers les services avancés à la production⁹, a moins participé au rebond conjoncturel observé tout au long de l'année 2011, sachant qu'en contrepartie, la Région a présenté une meilleure résistance à la conjoncture internationale lors de la précédente phase récessive. Au total sur le cycle qui s'étend de fin 2008 à 2011, la valeur ajoutée en volume a crû de 1,2 % en Région de Bruxelles-Capitale, contre 1,0 % en Flandre et 2,3 % en Wallonie, alors que le recul de la valeur ajoutée enregistré au creux du cycle n'était que de 1,8 % à Bruxelles en 2009 contre 3,2 % en Flandre et 2,9 % en Wallonie. Les caractéristiques de l'économie bruxelloise impliquent une trajectoire de croissance moins dépendante du cycle conjoncturel, sans que l'on note sur ce dernier épisode un handicap de croissance global par rapport à la Flandre.

⁷ Appelés « autres services non financiers aux entreprises » dans l'analyse conjoncturelle de la branche.

⁸ Cf. glossaire.

⁹ « Il s'agit de services aux entreprises avec une forte composante connaissances, non seulement innovatrices mais jouant également un rôle fondamental dans la capacité d'innovation du tissu productif des économies régionales développées (Antonelli, 1999; Miles, 1995; Den Hertog et Bilderbeek, 1998). Il s'agit d'un autre côté de services très spécialisés qui requièrent une technologie très performante et/ou une haute qualification des effectifs employés, c'est pourquoi ils dotent les entreprises clientes d'importants atouts de compétitivité, de productivité et d'innovation leur permettant de s'adapter aux changements et aux défis des économies modernes. » Rose Jordá Borrell « L'andalousie et les services avancés: vers une économie servo-industrielle? », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 4/2003 (octobre), p. 573-596.

Il s'agit dans notre cas des activités financières, des activités spécialisées et administratives, des activités relatives à l'information et à la communication ainsi que des activités immobilières.

• Structure de l'activité économique bruxelloise

TABLEAU 4: Structure de la valeur ajoutée en 2011, Région de Bruxelles-Capitale, à prix courants

	Poids dans la valeur ajoutée (en %)
Activités financières (K)	19
Administration publique et enseignement (O, P)	18
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (M, N)	14
Commerce de gros et de détails (G)	10
Information et communication (J)	8
Activités immobilières (L)	6
Transport et entreposage (H)	5
Santé et action sociale (Q)	5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (D, E)	4
Autres activités de services (R, S, T)	3
Industrie manufacturière (C)	3
Construction (F)	3
Hôtels et restaurants (I)	2
Agriculture, sylviculture et pêche et industrie extractive (A, B)	0
Total	100

En bleu : branches spécifiquement abordées dans notre analyse conjoncturelle.

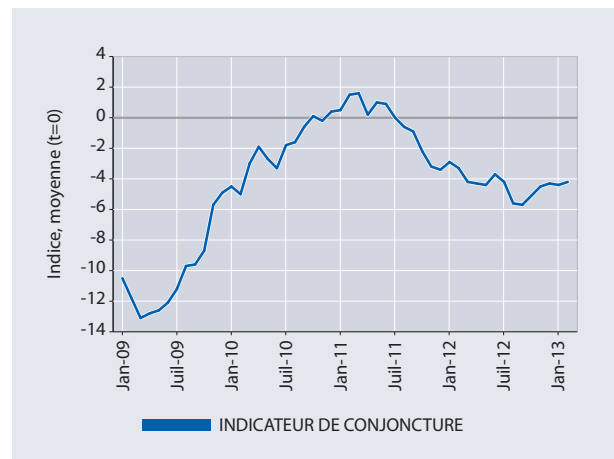
Source : BNB

La structure de l'activité économique bruxelloise (tableau 4) est dominée par les branches « activités financières » et « administrations publiques et éducation » avec respectivement 19 % et 18 % de part dans la valeur ajoutée en 2011. Les activités de « services de types scientifiques, techniques et administratifs et de soutien » représentent 14 % de la valeur ajoutée totale. À l'opposé, si l'on somme la part de l'industrie manufacturière et celle de la construction, on arrive à un total de 6 %. Les lignes du tableau 4 qui sont bleutées sont les branches qui font l'objet d'une analyse plus détaillée dans le présent Baromètre. Le choix s'est basé d'une part sur la prépondérance de ces branches à Bruxelles et d'autre part sur leur caractère conjoncturel.

• Analyse récente de la conjoncture

L'indicateur synthétique de conjoncture de la Région (graphique 5) a connu un retour à la hausse à partir du mois de septembre après avoir connu une baisse assez franche entre juin et août comme cela avait été constaté dans les dernières données disponibles au moment de la rédaction du Baromètre d'octobre 2012. Cette lecture est confirmée par notre indicateur de retournement (graphique 6) qui, après avoir détecté un bref retournement négatif de la conjoncture en septembre a connu un nouveau retournement positif, ouvrant un épisode plus favorable qui s'est prolongé jusqu'en janvier 2013.

GRAPHIQUE 5: Indicateur synthétique conjoncturel (sur base de données centrées et réduites)



Source : BNB – calculs IBSA

Il semble donc que la situation économique à Bruxelles ait été relativement préservée au cours des derniers mois.

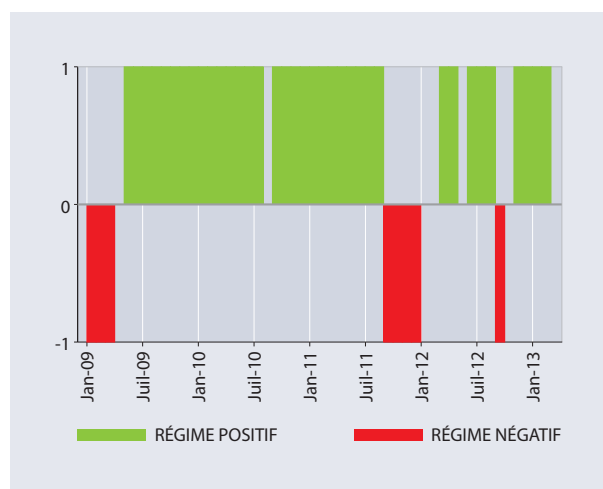
Ce constat général cache une réalité fragmentée avec des évolutions différentes selon les branches d'activité. On observe ainsi, comme aux niveaux national et international, une perte de vitesse dans les branches de production

industrielle et dans les branches de services directement dépendantes de celles-ci telles que le commerce de gros ou encore le transport et l'entreposage. Ces branches d'activités ont en effet été directement influencées par la conjoncture internationale morose au second semestre avec un trou d'air plus conséquent en septembre 2012.

Pour ce qui concerne les activités de services moins directement liées à la production, telles que le commerce de détail ou la branche « information et communication », la dynamique est différente, avec le maintien d'une forme de stagnation, ces activités étant moins sujettes à dépendre du contexte conjoncturel extra-bruxellois.

La part importante dans la valeur ajoutée des activités de services avancés à la production a permis à l'activité en Région bruxelloise de se maintenir au cours du second semestre de l'année 2012. Le bref retournement de conjoncture constaté en septembre est quant à lui à mettre en lien avec le fléchissement du chiffre d'affaires des branches d'activités directement liées au contexte conjoncturel international.

GRAPHIQUE 6 : Indicateur de retournement conjoncturel



Source : IBSA

Encadré : changements entre la NACE 2003 et la NACE 2008

Depuis la dernière publication du Baromètre en octobre 2012, les données TVA sur lesquelles l'analyse conjoncturelle sectorielle est basée ont fait l'objet d'un changement au niveau de leur classification en passant de la NACE 2003 à la NACE 2008¹⁰. De manière générale, le niveau de détail de la nomenclature a nettement augmenté (le nombre de classes est passé de 514 à 615), en particulier dans les activités de services.

De nouvelles sections ont vu le jour telles que « Information et communication » (J), « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (M) ou encore « Activités de services administratifs et de soutien » (N). Ce changement de nomenclature est une aubaine dans le cadre de l'analyse conjoncturelle à Bruxelles étant donné le poids des services sur le territoire. Il est à présent possible d'analyser plus précisément les différentes branches d'activités qui sont traitées dans le Baromètre. Un exemple concret est la possibilité d'analyser de manière séparée les données relatives au transport et aux communications qui ne formaient qu'une seule et même branche auparavant. Or, ce sont deux branches d'activités dont le chiffre d'affaires n'évolue pas de la même manière (cf. analyse correspondante).

Concernant l'industrie manufacturière (section C au lieu de D), de nouvelles divisions ont vu le jour afin de représenter de nouvelles industries ou de plus anciennes dont le rôle s'est renforcé, comme la division 21 (industrie pharmaceutique) et 26 (fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques).

Le commerce de gros et de détail sont passés respectivement des divisions 51 et 52 aux divisions 46 et 47 mais sont restés dans la même section, G. La construction a également conservé la même section, F.

Des correspondances peuvent toujours être faites entre les deux NACE mais elles ne peuvent s'effectuer au niveau agrégé des sections car les changements aux niveaux inférieurs sont trop nombreux. Il n'est dès lors pas possible de comparer exactement les résultats commentés dans les précédents Baromètres avec ceux de la présente publication. Cette dernière fera office de référence par rapport aux Baromètres à venir. Pour plus de renseignements concernant le changement de NACE, des notes explicatives ainsi que des tableaux de correspondance peuvent être consultés sur le site de la DGSIE : <http://statbel.fgov.be>.

¹⁰ Pour rappel, la NACE est la nomenclature européenne des activités économiques qui constitue le cadre de référence pour la production et la diffusion des statistiques relatives aux activités économiques en Europe.

• Analyse par branche d'activité

– Production industrielle et services directement liés

Industrie

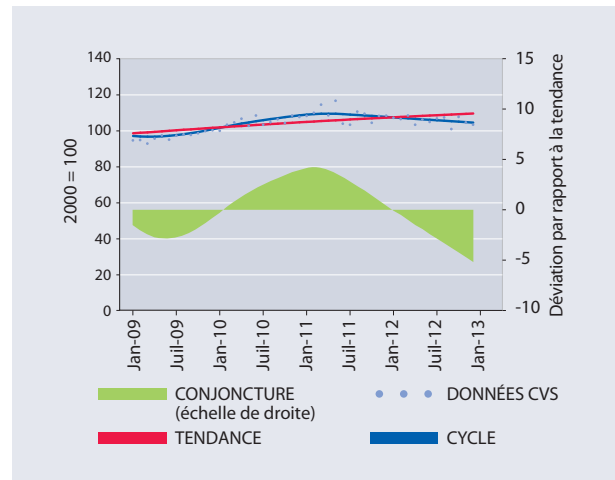
L'essoufflement de la production industrielle nationale (graphique 7) et de l'activité industrielle à Bruxelles (graphique 8) s'est prolongé au second semestre avec une baisse plus conséquente en septembre pour chacun de ces indicateurs. Chacune des courbes de conjoncture lissées est restée sous la tendance de long terme, pourtant largement révisée à la baisse en 2008. À Bruxelles, il semblerait néanmoins qu'une légère reprise ait eu lieu au dernier trimestre comme les données corrigées des variations saisonnières du graphique 8 le suggèrent.

La baisse générale relative à la production nationale cache deux dynamiques distinctes en fonction du type de bien produit. En effet, la production de biens intermédiaires et de biens d'équipement a fait face à une croissance négative au cours des deux derniers trimestres 2012 en glissement annuel. La production de ces biens subit le ralentissement des échanges internationaux, en particulier de la demande des partenaires principaux que sont l'Allemagne, la France et les Pays-Bas (cf. tableau 1). Par contre, l'indice de production des biens de consommation, moins sensible aux variations conjoncturelles, a quant à lui affiché un taux de croissance positif au dernier trimestre en glissement annuel. Néanmoins, ces résultats n'ont pas été suffisants pour combler la perte de vitesse de la production des biens davantage exposés au cycle conjoncturel.

Le ralentissement de la production nationale a été ressenti au niveau des branches industrielles bruxelloises bien que le dernier trimestre semble avoir été relativement épargné. On observe une baisse du chiffre d'affaires dans les branches de production de biens d'équipement comme le matériel de transport hors automobile ou les équipements électriques, branches qui sont fortement liées à la demande extérieure. Une baisse du chiffre d'affaires est également observée dans certaines branches de production de biens intermédiaires telle que l'industrie pharmaceutique. La production automobile a par contre affiché d'assez bons résultats durant la seconde partie de l'année grâce notamment au rythme de production de l'usine de Forest.

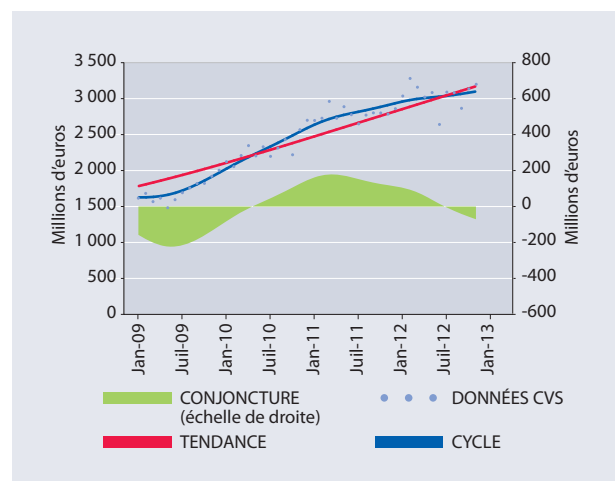
Bien que visiblement moins touchées qu'au niveau national, les activités industrielles à Bruxelles ont donc également subi le ralentissement de la demande. Le léger rebond perçu en fin d'année, tiré par la production de biens de consommation ne pourra perdurer que si la demande extérieure s'améliore. Or, cela risque de prendre du temps dans le contexte dépeint par les prévisions internationales. L'industrie devrait donc rester dans une phase de conjoncture négative au cours des prochains mois, son activité ne pouvant vraisemblablement se relever qu'en fin d'année, voire en 2014.

GRAPHIQUE 7 : Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)



Source: DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 8 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)



Source: DGSIE- calculs IBSA

Construction

Un fléchissement de l'activité dans la branche s'est produit au cours de la seconde partie de l'année 2012 (graphique 9) conformément à ce qui avait été anticipé dans le précédent Baromètre. La composante conjoncturelle est restée néanmoins positive à la fin de l'année.

La lecture des résultats relatifs aux perceptions exprimées par les acteurs de la branche, en particulier concernant les carnets d'ordres (graphique 10) indique que l'évaluation du volume d'activité prévu n'a cessé d'augmenter au second semestre mais également au cours des deux premiers mois de l'année 2013. Cette évaluation, poussée vraisemblable-

ment par l'effet « Batibouw » laisse à tout le moins penser que le secteur devrait rester dans une dynamique conjoncturelle positive dans la première partie de l'année 2013 à Bruxelles. Les carnets d'ordres continuent par ailleurs d'être jugés nettement plus positivement qu'au niveau national.

Transports et entreposage

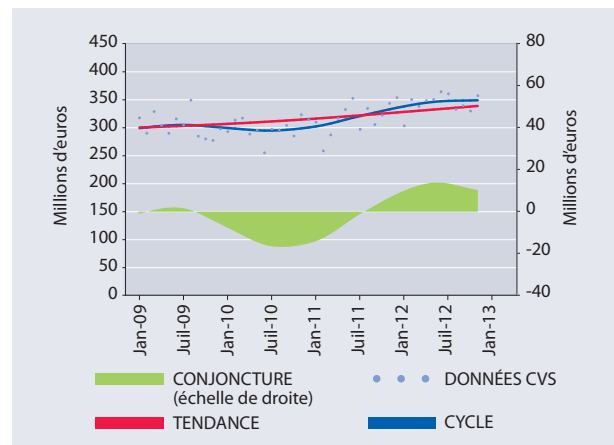
Cette branche des services marchands non financiers était usuellement analysée dans la même section que les autres services aux entreprises dans les précédents Baromètres. La nouvelle NACE a permis d'isoler la branche, ce qui permet d'analyser son comportement spécifique car lié aux activités de production.

L'évolution de cette branche, prise séparément, au cours du second semestre de l'année écoulée a logiquement suivi celle des activités de l'industrie (graphique 11). Les activités de services qui dépendent directement des activités productives, en l'occurrence l'entreposage et le transport, ont subi de plein fouet la chute de la demande extérieure qui s'inscrit dans un contexte conjoncturel général plus que morose. À la fin de l'année 2012, le cycle conjoncturel était donc situé sous la moyenne de long terme.

Commerce de gros

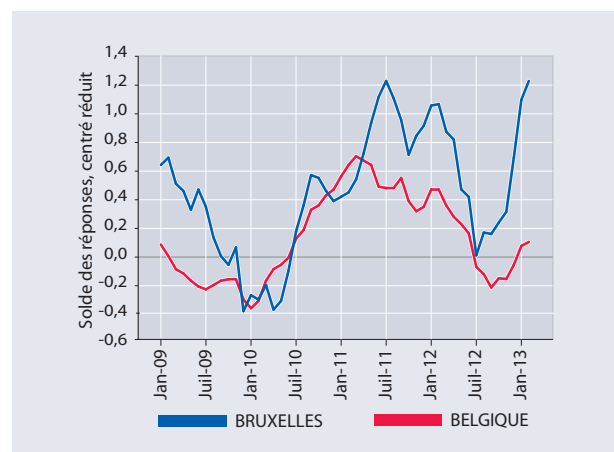
La branche du commerce de gros est elle aussi restée globalement dans une dynamique négative au second semestre 2012. Cette dynamique a débuté milieu de l'année 2011. Ainsi, les données relatives au chiffre d'affaires ont globalement été décroissantes sur cette période avec un trou d'air semblable à celui qu'a connu le secteur industriel, visible dans les données corrigées des variations saisonnières sur le graphique 12. Une légère amélioration au niveau du chiffre d'affaires a cependant eu lieu à partir d'octobre sans pour autant avoir eu d'impact significatif sur le cycle. Le niveau d'activité est resté sous la moyenne de long terme durant tout le second semestre. Cette dynamique négative est encore une fois à mettre en lien avec la situation conjoncturelle internationale de l'industrie. Ces éléments sont corroborés par les résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprises actives dans la branche (graphique 13), qui montrent que l'embellie apparue au premier semestre 2012 ne s'est pas confirmée à Bruxelles. La baisse de confiance correspondant au ralentissement de septembre au niveau du chiffre d'affaires y est bien visible ainsi que la relative embellie en fin d'année. Néanmoins, ces perspectives montrent une rechute du niveau de la confiance dès le début de l'année 2013, ce qui ne laisse pas envisager de retournement immédiat de la conjoncture dans cette branche.

GRAPHIQUE 9 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)



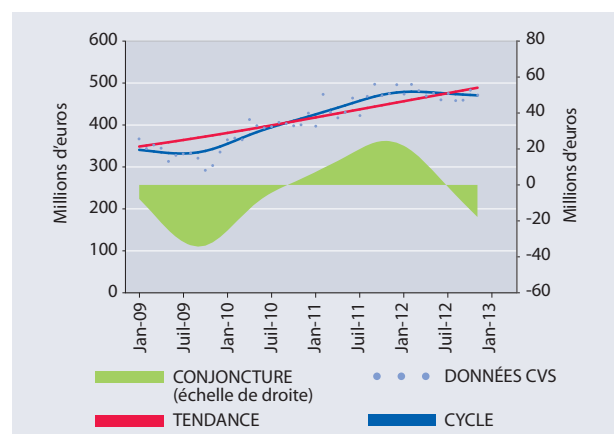
Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 10 : Évaluation des carnets d'ordres dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 11 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Entreposage, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE – calculs IBSA

– Services avancés à la production

De par leur caractéristiques moins dépendantes de la production industrielles, ces branches d'activité de services sont relativement moins sensibles au cycle conjoncturel. La part importante de ces services à Bruxelles (47 % en 2011 contre 30 % en Flandre et 27 % en Wallonie) est liée à la spécialisation administrative et politique de premier plan de la Capitale. Cette part importante explique donc la moins grande dépendance de la Région à la conjoncture internationale ou encore sa meilleure résistance face à un épisode récessif.

Information et communication

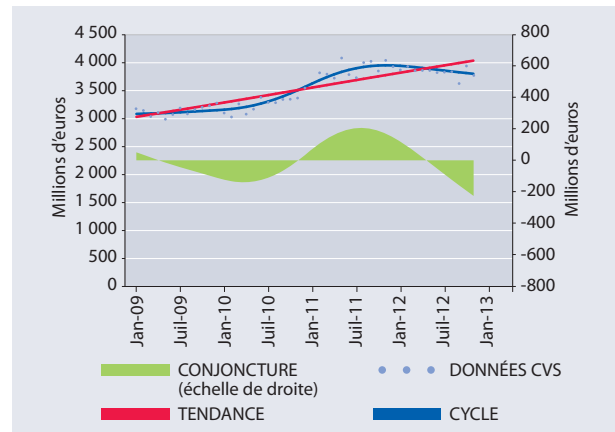
La nouvelle NACE (cf. encadré p. 15) permet d'analyser pour la première fois cette branche séparément. Celle-ci regroupe ce que l'on appelle généralement les activités relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication. Au second semestre 2012, l'activité dans la branche (graphique 14) se trouvait toujours en phase de conjoncture positive mais elle a connu un léger fléchissement de son activité au cours de la période. La légère baisse de l'activité qui semble se confirmer depuis quelques mois indique que cette branche a subi également, dans un second temps, la chute de la demande générale. Si la conjoncture au niveau supra bruxellois venait à se dégrader davantage, il est plus que probable que l'activité de la branche continuerait à décliner dans les prochains mois. Néanmoins, le contexte international et national devant se stabiliser au cours de l'année prochaine selon les analystes du FMI et les experts du BfP, on peut s'attendre à ce que l'activité se maintienne un peu au-dessus de sa moyenne de long terme dans les mois à venir.

Autres services non-financiers aux entreprises

Cette branche, dont l'agrégation est directement issue du changement de NACE (cf. encadré p. 15), regroupe les activités de services spécialisées, scientifiques et techniques ainsi que les activités de services administratifs et de soutien. De par le statut de centre administratif et politique de la Région bruxelloise, il est normal que cette branche soit, en termes de part dans la valeur ajoutée, une des plus importantes de la Région de Bruxelles-Capitale (cf. tableau 4).

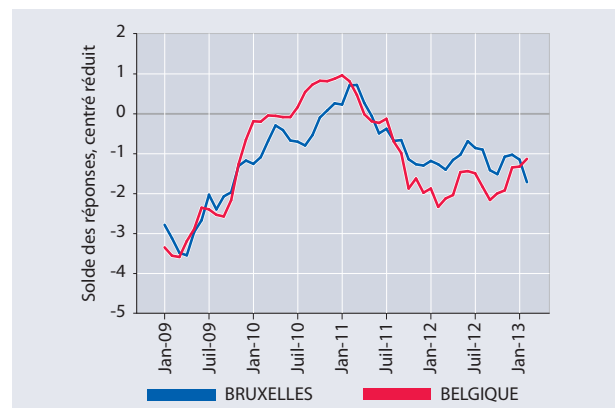
Ce type d'activités est, comme le graphique 15 le montre, non cyclique. En d'autres termes, l'activité suit de manière générale sa tendance de long terme car peu influencée par le contexte conjoncturel général. Bien que le cycle conjoncturel indique une situation négative depuis la fin de l'année 2010, l'écart mesuré est très faible en termes relatifs et doit dès lors être considéré comme peu signifi-

GRAPHIQUE 12: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)



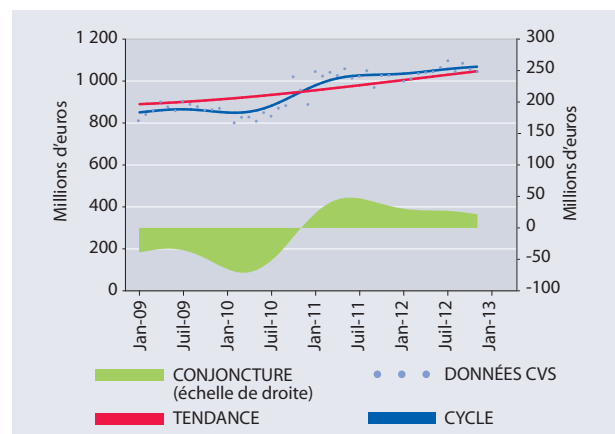
Source: DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 13: Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source: BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 14: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Information et Communication, RBC (millions d'euros)



Source: DGSIE – calculs IBSA

tif. Le poids de ce type d'activité à Bruxelles ainsi que son caractère peu cyclique confère à la Région un avantage par rapport au reste du pays en phase de conjoncture négative, contrebalancé par une moindre dynamique dans les phases de relance.

Les enquêtes sur les perspectives d'activité dans les services (graphique 16) indiquent que les chefs d'entreprises sont restés relativement moins confiants à Bruxelles que dans le Royaume. Néanmoins, l'indicateur de confiance semble s'être stabilisé au cours du second semestre 2012, bien que toujours situé en dessous de sa moyenne de long terme. Le niveau d'activité de la branche devrait donc logiquement se maintenir au cours des prochains mois.

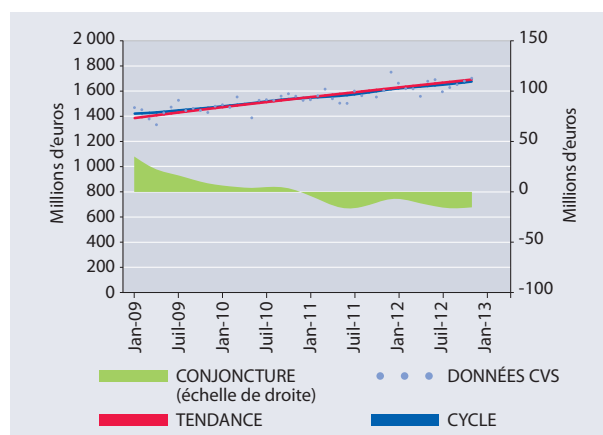
Services financiers

La situation de Bruxelles est bien spécifique au sein du Royaume en ce qui concerne les services financiers. Non seulement la concentration de ce type d'activités y est plus grande, mais elle est également de nature différente. En effet, la présence de sièges centraux ou régionaux de grands établissements amène des activités de banque de gros et d'investissements dont les caractéristiques sont éloignées de l'activité commerciale et de détail prévalant sur le reste du territoire national.

Si depuis 2008 l'activité économique en Région bruxelloise a été durement affectée par l'exposition importante de la Région aux services financiers, particulièrement atteints par la crise, on doit cependant noter que la branche a plutôt mieux résisté à Bruxelles qu'ailleurs dans le pays en termes absolus. Ceci est à rapprocher au fait que les activités affectées par la crise et attribuables aux grands établissements et banques d'affaires ne sont pas, pour l'essentiel d'entre elles, génératrices de valeur ajoutée.

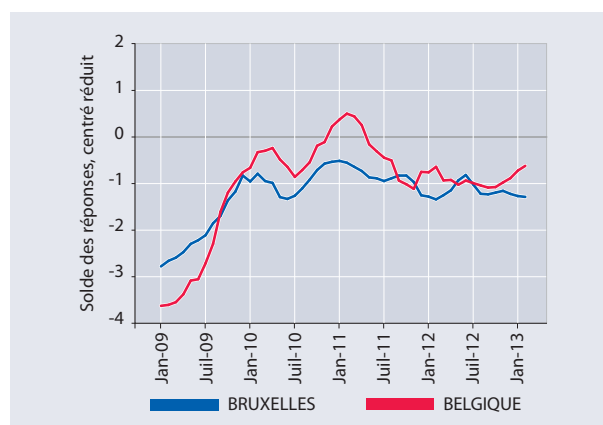
Cette branche est plus difficile à appréhender de façon quantitative, ces services n'étant globalement pas soumis à la TVA. Les activités de cette branche ne sont pas non plus couvertes par les enquêtes de conjoncture de la BNB. Il est donc fait recours à des indicateurs alternatifs nationaux¹¹ permettant d'évaluer la marge d'intermédiation, un des principaux déterminants de la valeur ajoutée pour cette branche. Cette marge varie en fonction du volume des encours de crédits (graphique 17) et du différentiel de taux entre prêt à moyen ou long terme (ici représenté par le taux sur les emprunts d'État à 10 ans) et le financement interbancaire à court terme (Euribor à 3 mois) (graphique 18). Le niveau des taux d'intérêts obligataires est également un indicateur important pour juger de l'environnement

GRAPHIQUE 15 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et de services administratifs et de soutien, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 16 : Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



Source : BNB – calculs IBSA

opérationnel des compagnies d'assurance (en particulier d'assurance-vie).

Au cours du second semestre de l'année 2012, les taux d'intérêts auxquels se financent la Belgique et ses principaux partenaires commerciaux en Europe sont encore descendus après avoir connu la même évolution au premier semestre. En décembre, ce taux était de 2,1 % pour des emprunts à 10 ans, son niveau historiquement le plus bas. Sur la même période, les taux de refinancement des

¹¹ La part importante des activités financières à Bruxelles (56 % de la valeur ajoutée nationale contre 31 % en Flandre et 13 % en Wallonie) permet d'utiliser des indicateurs nationaux afin d'évaluer cette branche d'activité au niveau régional.

banques ont connu la même évolution (avec une moyenne de 0,2 % à 3 mois sur le dernier trimestre), permettant de conserver une marge d'intermédiation bancaire suffisante (graphique 18).

Néanmoins, une situation durable de taux d'intérêt bas comme c'est le cas à présent pourrait occasionner des problèmes dans les activités d'assurance-vie, dans lesquelles un important volume de passif sert un taux d'intérêt garanti aux assurés souvent supérieur aux taux obligataires actuels. Une telle situation pourrait à terme fragiliser le bilan des compagnies d'assurances, et par là contribuer à un climat de méfiance induisant des comportements conservateurs de la part des agents économiques (baisse de la demande finale, augmentation du taux d'épargne).

En regard de cette situation obligatoire, on constate également un tassement des encours de crédits aux sociétés non-financières et des flux nets négatifs sur cinq des six derniers mois de l'année (graphique 17). En d'autres termes, la tendance semble de nouveau être à la raréfaction du crédit. Dans la zone euro, le taux de croissance du crédit bancaire est demeuré négatif au quatrième trimestre de l'année. Les banques ont rapporté un faible durcissement de leurs critères d'octroi de crédits aux entreprises durant cette période. Elles prévoient la poursuite de cette tendance dans le futur proche, ce qui n'est pas favorable au redéploiement de l'activité économique. Néanmoins, les banques belges n'anticipent, quant à elles, pas de resserrement de crédit durant le premier trimestre 2013 (Observatoire du Crédit, 25 février 2013).

– Services aux personnes

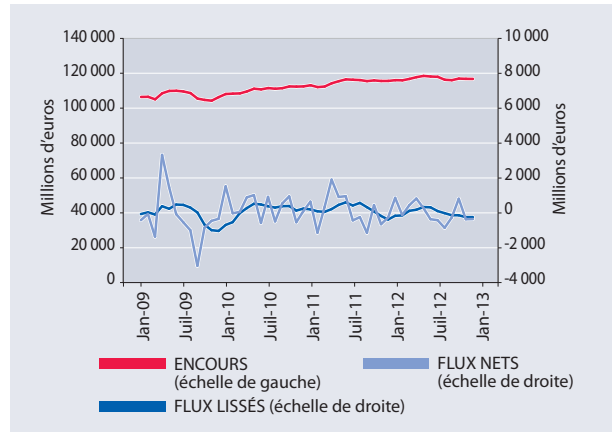
Les activités de services qui sont visées ici sont également moins sensibles au cycle conjoncturel tout comme les services aux entreprises avancés à la production. Les raisons sont néanmoins différentes. Dans ce cas, l'activité dépend principalement du comportement de consommation des ménages et non de celui des entreprises.

Commerce de détail

La branche du commerce de détail est traditionnellement moins affectée globalement par les fluctuations conjoncturelles. Ceci s'est à nouveau confirmé lors du deuxième semestre 2012 où le chiffre d'affaires de la branche a globalement maintenu une dynamique positive après avoir connu un léger fléchissement en juillet (graphique 19). En fin d'année, la branche se trouvait toujours dans une phase de conjoncture positive.

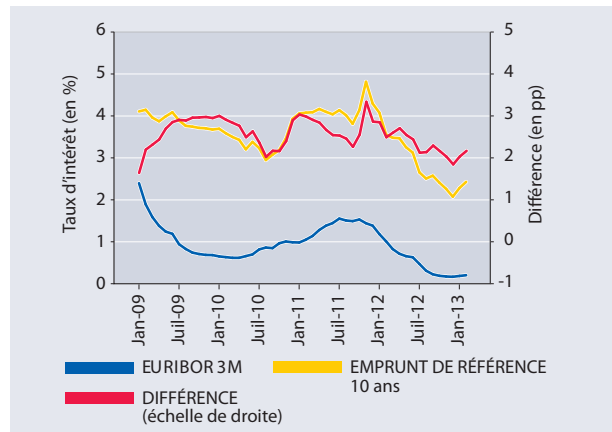
Les résultats d'enquêtes auprès des ménages bruxellois et belges portant sur les prévisions d'achats importants (meubles, télévision, machine à laver, ordinateur, etc.)

GRAPHIQUE 17: Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)



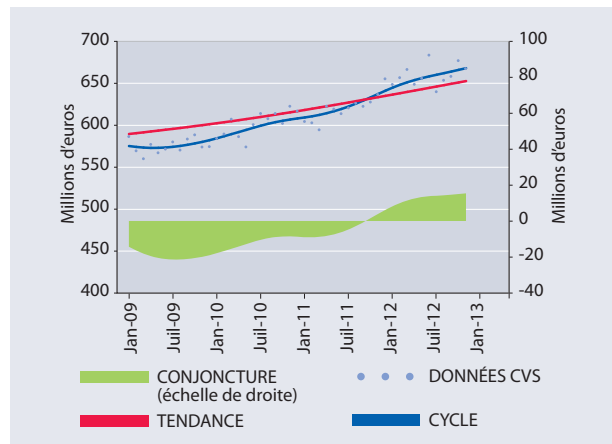
Source: BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 18: Taux d'intérêts de référence pour la marge d'intermédiation bancaire



Source: BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 19: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RBC (millions d'euros)



Source: DGSIE – calculs IBSA

indiquent une bonne résistance de leurs choix de consommation en 2012. Ainsi, ces résultats montrent des niveaux élevés au second semestre 2012 (graphique 20), ce qui vient corroborer la dynamique et le niveau d'activité du secteur au cours de cette période. Cependant, les résultats des mois de janvier et février 2013 en recul laissent présager un ralentissement relatif de l'activité dans la branche au cours des prochains mois étant donné que la courbe bruxelloise y est orientée à la baisse. Ce point doit être mis en relation avec l'impact sur les revenus des ménages de la contraction de l'emploi et de la hausse du chômage, même si elles ont été toutes les deux légères en 2012.

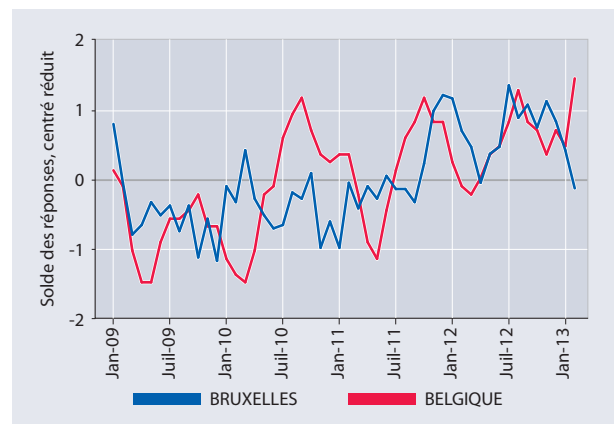
• Démographie des entreprises

Dans un contexte caractérisé par un ralentissement de la croissance de l'activité économique, le nombre d'**entreprises actives**¹² localisées en Région de Bruxelles-Capitale a néanmoins continué de progresser fortement en 2012, après une augmentation déjà soutenue durant les deux années précédentes (cf. graphique 21). Le premier trimestre 2012 a même enregistré une croissance record de 3,4 % en glissement annuel, avant que l'évolution du stock d'entreprises bruxelloises ne décélère légèrement en cours d'année pour atteindre 2,9 % au quatrième trimestre. Au niveau national, la progression du nombre d'entreprises actives en 2012 se situe toujours nettement en-deçà de ces valeurs et accuse un ralentissement plus marqué en fin d'année. Le différentiel de croissance s'approche ainsi de 1 pp au quatrième trimestre 2012 en faveur de la Région.

Fin 2012, Bruxelles accueillait 87 357 entreprises, ce qui représente 2 480 unités de plus qu'en 2011 et 11 % du nombre total des entreprises en Belgique.

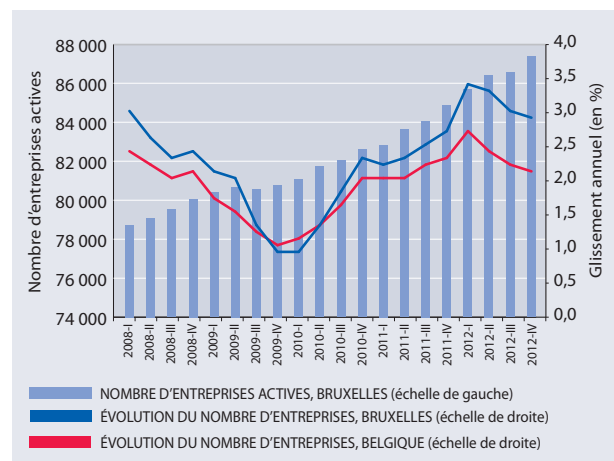
Alors que 2011 avait déjà constitué une année record, dépassant pour la première fois le seuil des 10 000 **créations d'entreprises** sur le territoire de la Région, on a encore observé 10 376 nouvelles entreprises en 2012 (cf. graphique 22). La progression du nombre de créations semble toutefois s'essouffler progressivement, affichant une croissance moins rapide que les deux années précédentes, notamment en raison d'un net ralentissement aux deuxième et troisième trimestres 2012 par rapport aux mêmes trimestres de l'année précédente. Bruxelles a cependant terminé l'année sur un redressement alors qu'au niveau du Royaume, les trois derniers trimestres 2012 ont été marqués par une croissance négative en glissement annuel.

GRAPHIQUE 20: **Prévisions d'achats importants des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)**



Source: BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 21: **Nombre d'entreprises actives, 2008–2012**



Source: DGSIE – calculs IBSA

En ce qui concerne le taux de création¹³, l'écart par rapport à la valeur nationale est resté favorable à la Région tout au long de 2012, comme c'est le cas depuis plusieurs années déjà. Sur les trois derniers mois de 2012, on a dénombré 2,8 nouvelles entreprises bruxelloises pour 100 entreprises actives, contre un ratio de 2,2 pour la Belgique. En moyenne sur l'ensemble de l'année, cela représente presque trois créations supplémentaires à Bruxelles comparée au Royaume pour 100 entreprises en activité.

¹² Les données commentées ici concernent uniquement les entreprises assujetties à la TVA reprises en cette qualité dans la Banque-Carrefour des Entreprises.

¹³ Cf. glossaire.

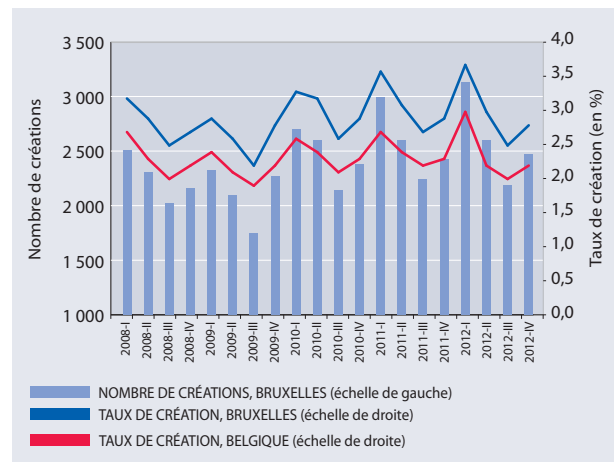
Le graphique 23 montre que le nombre de **cessations d'entreprises** a diminué durant quatre trimestres consécutifs en glissement annuel entre juillet 2011 et juin 2012, avant de repartir à la hausse, particulièrement au troisième trimestre 2012. Au niveau belge, la baisse a été moins marquée et s'est interrompue dès la fin du premier trimestre 2012. Globalement, 7 367 entreprises ont mis un terme à leur activité à Bruxelles en 2012, soit 207 de moins que l'année précédente. Cela fait de la Région la seule à avoir connu moins de cessations qu'en 2011.

Le taux de cessation¹⁴ bruxellois s'était inscrit en baisse durant la première moitié de 2012 par rapport à la même période l'année précédente, se rapprochant de la valeur nationale. L'écart en défaveur de la Région s'est ensuite fortement creusé au troisième trimestre 2012 en raison de la nette augmentation des disparitions d'entreprises dans la Capitale. Sur les trois derniers mois de 2012, on dénombre 1,8 fin d'activité pour 100 entreprises actives à Bruxelles, soit une proportion identique à celle observée un an plus tôt à la même période. La Belgique dans son ensemble affiche un taux de cessation plus faible (1,6 au quatrième trimestre 2012) mais la tendance nationale à un an d'écart s'est en revanche caractérisée par une légère hausse.

Bruxelles enregistre un différentiel positif entre le taux de création et de cessation d'entreprises sur la totalité de la période analysée. On dénombre donc plus de débuts d'activité sur le territoire de la Région chaque trimestre que d'entreprises qui disparaissent. Il en va de même au niveau national mais dans une mesure sensiblement moindre. L'écart entre les taux de création et de cessation a été particulièrement important à Bruxelles en 2012, dépassant 1 pp à chaque trimestre (à l'exception notable du troisième). Cela fait de 2012 une année record à cet égard en comparaison des quatre années précédentes et permet d'expliquer en grande partie la croissance soutenue du nombre total d'entreprises actives dans la Capitale par rapport à 2011.

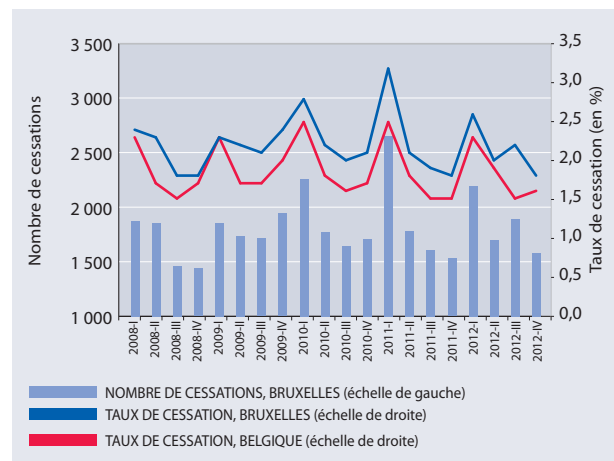
Les déménagements d'entreprises entre les trois régions du pays et avec l'étranger influencent également l'évolution du stock d'entreprises même si les ordres de grandeur se situent largement en dessous des créations nettes. À Bruxelles, on comptabilise davantage de départs d'entreprises vers l'étranger ou les régions voisines que de mouvements inverses. Le solde des migrations est ainsi négatif pour chacun des trimestres sous revue, contrairement à celui de la Flandre et plus encore de la Wallonie (cf. graphique 24). Durant la seconde moitié de 2012, 1 147 entreprises ont quitté la Capitale et 911 sont venues s'y installer en provenance de l'extérieur, ce qui signifie une perte nette de 236 entreprises. Pour la même période, les Régions flamande et wallonne ont bénéficié d'un solde positif, accueillant respectivement en termes nets 98 et 257 entreprises supplémentaires issues d'une autre région ou de l'étranger.

GRAPHIQUE 22 : Créations d'entreprises, 2008–2012



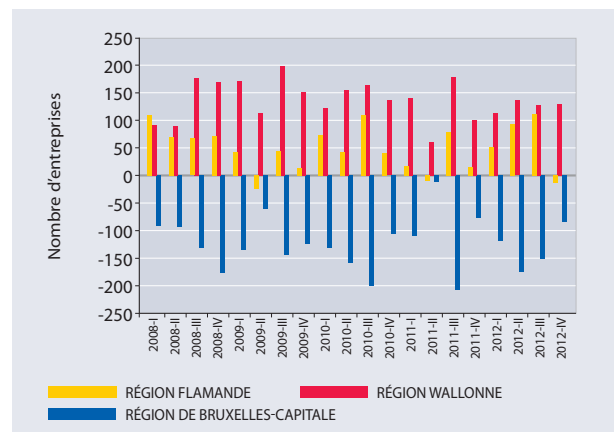
Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 23 : Cessations d'entreprises, 2008–2012



Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 24 : Solde migratoire des entreprises par région, 2008–2012



Source : DGSIE – calculs IBSA

¹⁴ Cf. glossaire.

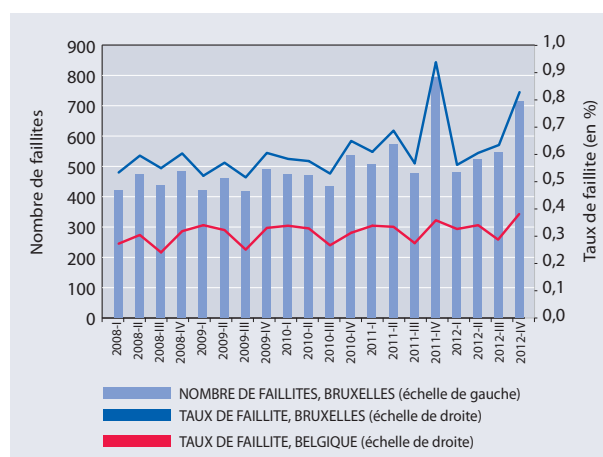
Sur le front des **faillites d'entreprises**, la Région de Bruxelles-Capitale a enregistré au troisième trimestre 2012 un pic de 547 dépôts de bilan, soit un niveau largement supérieur aux chiffres observés à la même période pour les quatre années précédentes (cf. graphique 25). Même si le nombre de faillites prononcées au cours des trois derniers mois de l'année a encore été particulièrement élevé avec 713 cas, il marque cependant une diminution de 10 % par rapport au même trimestre en 2011. D'ailleurs, avec trois trimestres sur quatre qui s'inscrivent en baisse à un an d'écart, Bruxelles s'affiche en 2012 comme la seule région à présenter un recul des faillites en comparaison de l'année antérieure (-3,6 %, contre une augmentation de 9,1 % en Flandre et une stagnation en Wallonie). Sur l'ensemble de 2012, les faillites d'entreprises bruxelloises représentent 21,4 % du total national (23,0 % en 2011).

Le taux de faillite de la Région a fortement augmenté fin 2012 pour dépasser 0,8 % et se rapprocher du maximum observé un an plus tôt. La Belgique dans son ensemble a également connu une progression de la proportion de faillites, atteignant son plus haut score (près de 0,4 %) sur la période 2008–2012.

Les entreprises bruxelloises restent toutefois nettement plus exposées au risque de devoir déposer leur bilan en comparaison de la moyenne nationale. Ainsi, une entreprise localisée dans la Capitale présente un risque de faillite plus de deux fois plus élevé qu'au niveau du Royaume. On observe en outre que ce ratio s'est dégradé au détriment de Bruxelles puisqu'il est en hausse au second semestre 2012 par rapport à la première moitié de l'année. Concrètement, de juillet à décembre 2012, la Région a enregistré en moyenne une faillite pour 69 entreprises, soit un facteur plus défavorable qu'au semestre précédent (1 pour 85). Au niveau belge, ce facteur est nettement inférieur et n'a pratiquement pas évolué au cours de l'année, avec seulement une faillite pour 152 entreprises actives durant le second semestre 2012. Le nombre important de créations d'entreprises à Bruxelles peut en partie expliquer cette mauvaise performance dans la mesure où les jeunes entreprises sont davantage exposées au risque de déposer leur bilan.

On retrouve traditionnellement une forte concentration des faillites à Bruxelles dans les secteurs du commerce (30,7 % du total au quatrième trimestre 2012), de l'horeca (15,8 %) et de la construction (11,9 %). Dans la branche du commerce, le nombre de défaillances reste à un niveau historiquement élevé et a même progressé en glissement annuel durant les troisième et quatrième trimestres 2012, après un premier semestre pourtant caractérisé par une certaine accalmie. Près de 220 entreprises ont été déclarées en faillite dans ce secteur sur les trois derniers mois de 2012. Dans l'horeca bruxellois, on observe un ralentissement progressif de la croissance du nombre de faillites sur base annuelle depuis 2009 mais 2012 a marqué une nouvelle accélération dans ce domaine. En dehors du pic exceptionnel fin 2011, les deux derniers trimestres 2012

GRAPHIQUE 25 : **Faillites d'entreprises, 2008–2012**



Source : DGSIE – calculs IBSA

constituent des records absolus durant la décennie écoulée, avec respectivement 108 et 113 entreprises ayant mis fin à leur activité pour cause de faillite. L'année 2011 avait été particulièrement difficile pour les entreprises du secteur de la construction à Bruxelles. Le nombre de faillites avait en effet atteint des sommets pour chaque trimestre de cette année en comparaison de leur correspondant sur la période 2007–2010. La situation s'est légèrement améliorée en 2012 qui s'est inscrite en recul par rapport à l'année précédente, à l'exception du troisième trimestre. Malgré une baisse de près de 27 % en glissement annuel, les 85 dépôts de bilan dans la construction prononcés entre octobre et décembre 2012 constituent toujours un score élevé au regard des périodes antérieures.

Sur l'ensemble de 2012, les faillites d'entreprises localisées à Bruxelles ont entraîné la perte de 4 819 emplois, ce qui représente 18,1 % du total national. Ces destructions d'emplois ont nettement augmenté au cours des deux dernières années (+16,3 % en 2011 et +12,2 % en 2012). Les deux autres régions avaient connu une accalmie sur ce point en 2011 mais sont ensuite reparties à la hausse, en particulier du côté de la Flandre où le nombre d'emplois disparus a bondi de 20 % en 2012.

L'évolution dans les mois à venir ne devrait pas conduire à une amélioration de la situation en ce qui concerne les faillites en Région de Bruxelles-Capitale. Les derniers chiffres publiés pour les mois de janvier et février 2013 font état d'une augmentation de 60 % et 20,5 % en glissement annuel. La croissance pratiquement nulle de l'activité économique attendue en 2013 ne laisse pas entrevoir la possibilité d'une baisse du niveau des faillites à court terme. D'autant que cette prévision peu encourageante fait suite à une succession d'épisodes de croissance très faible ou négative au cours des dernières années. Ce contexte économique difficile qui avait touché initialement les entreprises les plus fragilisées dans les secteurs les plus exposés,

a ensuite, en se prolongeant, affecté d'autres groupes d'entreprises dont la situation financière s'est progressivement détériorée. Par ailleurs, les créations d'entreprises sont restées à un niveau relativement élevé à Bruxelles en 2012, maintenant un « réservoir » de faillites potentielles pour les prochains mois. Enfin, on observe que les comportements

de paiement entre entreprises se sont encore dégradés au second semestre 2012, alors que les conditions d'accès au crédit bancaire se sont également resserrées malgré des taux d'intérêt en baisse. Ces deux éléments sont susceptibles d'affaiblir encore la situation financière de certaines entreprises.

2.2 Marché du travail

• Emploi

TABLEAU 5 : Évolution de l'emploi intérieur bruxellois dans les principales branches d'activité en 2011

	Poids dans l'emploi total (en %)	Croissance de l'emploi (en %)	Contribution à la croissance (en pp)	Contribution au différentiel avec le Royaume (en pp)	Dont structure (en pp)	Dont efficacité (en pp)
Agriculture, sylviculture, pêche et industrie extractive (AA+BB)	0,0	-8,7	0,0	0,06	0,06	0,00
Industrie manufacturière (CC)	3,4	-0,2	0,0	0,04	0,03	0,01
Production et distribution d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné et eau, gestion des déchets et dépollution (DD+EE)	1,0	0,7	0,0	0,00	0,00	-0,01
Construction (FF)	3,0	1,9	0,1	-0,07	-0,06	0,00
Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants (GG, HH, II)	19,6	0,8	0,2	0,04	-0,01	0,05
Information et communication (JJ)	5,0	0,9	0,0	0,02	0,01	0,01
Activités financières et d'assurance (KK)	9,2	0,2	0,0	0,01	0,02	-0,02
Activités immobilières (LL)	0,8	-0,1	-0,0	-0,02	0,01	-0,03
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MM et NN)	18,6	5,1	0,9	0,22	0,02	0,20
Administration publique (OO)	17,2	0,2	0,0	0,07	-0,02	0,09
Enseignement (PP)	7,8	0,6	0,1	-0,01	0,00	0,00
Santé humaine et action sociale (QQ)	9,0	3,1	0,3	-0,07	-0,09	0,02
Autres activités de services (RR, SS, TT)	5,3	2,6	0,1	0,05	0,03	0,03
Total	100,0	1,7	1,7	0,34	-0,01	0,35

pp: point de pourcentage
Source: ICN – calculs IBSA

– Les dernières données de la comptabilité régionale¹⁵

Après un résultat en demi-teinte en 2010 (0,6 % d'accroissement à Bruxelles contre 0,7 % au niveau national), la

croissance de l'emploi à Bruxelles a été très dynamique en 2011 (1,7 %) malgré le ralentissement de la croissance de l'activité économique régionale (cf. chapitre 2.1). Contrairement à l'année précédente, sa progression a été plus importante qu'au niveau national (1,4 %). Au total, il y

¹⁵ Les données décrites dans ce chapitre proviennent de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) qui a publié en février 2013 les chiffres provisoires de l'emploi régional pour l'année 2011. Ces données sont établies sur base de sources administratives. Il s'agit des données officielles selon le Système Européen de Comptes (SEC95) les plus récentes à notre disposition.

aurait eu, en moyenne annuelle, une croissance nette de 11 635 emplois en 2011 faisant passer l'emploi intérieur à 692 442 unités. La hausse de l'emploi bruxellois a été plus dynamique du côté des indépendants (2,8 %) que de celui des salariés (1,6 %).

La première partie du tableau 5 présente trois indicateurs permettant d'analyser sous différents angles l'évolution de l'emploi intérieur entre 2010 et 2011 par branche d'activité : la répartition de l'emploi par branche d'activité en 2011, le taux de croissance de l'emploi dans chacune de ces branches entre 2010 et 2011 et leur contribution à la croissance¹⁶ sur cette période. Comme en 2010, les branches « Santé humaine et action sociale » (0,3 pp) mais surtout « Activités spécialisées et de soutien » (0,9 pp) sont les branches qui occupent les premières places en termes de contribution à la croissance. On peut leur attribuer 70 % de la hausse de l'emploi bruxellois.

À l'intérieur de la branche « Activités spécialisées et de soutien », on notera notamment la très bonne performance dans les secteurs du travail intérimaire et du nettoyage (sous l'impulsion des titres-services) ainsi que la forte hausse du nombre d'indépendants dans le secteur des « Activités juridiques et comptables ; activités des sièges sociaux ; conseil de gestion » (ICN, 2013).

À l'inverse, on observe des pertes nettes d'emplois dans les branches des « Activités immobilières » (-0,1 %) et de l'« Industrie manufacturière » (-0,2 %). Leur poids dans l'emploi total de la Région est toutefois faible et cette contraction n'influence que marginalement leur contribution à la croissance, qui est nulle.

La deuxième partie du tableau 5 permet de déterminer la provenance de la meilleure performance relative de Bruxelles en matière de créations nettes d'emplois en 2011 (+0,34 pp). L'analyse *shift-share*¹⁷ nous permet de conclure que celle-ci est entièrement expliquée par l'effet d'efficacité (à hauteur de 0,35 pp alors que l'effet de structure est de -0,01 pp). En d'autres termes, ce n'est pas la structure d'emploi spécifique de la Région (fortement spécialisée dans les services, comme on peut le voir à partir de la première colonne du tableau 5) qui explique le taux de croissance bruxellois plus élevé mais plutôt les meilleures performances relatives observées dans certaines branches.

La branche qui contribue le plus à la croissance de l'emploi à Bruxelles, à savoir celle des « Activités spécialisées et de soutien », est également celle qui explique près de deux tiers de la meilleure performance bruxelloise par rapport

au Royaume (0,22 pp sur les 0,34 point de différentiel). Cette contribution importante provient pour une toute petite partie du fait qu'il s'agit d'une branche prépondérante à Bruxelles (18,6 % de l'emploi) mais surtout de sa meilleure performance par rapport au reste de la Belgique (0,20 pp). Les branches « Activités financières et d'assurance », « Administration publique » ainsi que « Autres services aux entreprises » expliquent également pour partie la meilleure performance de Bruxelles par rapport au niveau national. Si pour la première, ce n'est que son poids dans l'emploi à Bruxelles qui lui permet de tirer son épingle du jeu, les deux autres se sont, quant à elles, montrées plus « efficaces ».

À noter enfin que malgré le taux de croissance élevé de la branche « Santé humaine et action sociale » et sa contribution importante à la croissance de l'emploi bruxellois, cette branche n'intervient pas dans l'explication de la meilleure performance de Bruxelles par rapport au niveau national. Elle y contribue au contraire négativement (-0,07 pp). Cela provient essentiellement du fait que son poids dans l'emploi est moins important à Bruxelles que dans le total de la Belgique, avec par conséquent un effet de structure négatif (-0,09 pp), cette branche ayant été extrêmement dynamique en matière d'emploi dans l'ensemble du Royaume.

- Évolution récente

L'année 2012 ne s'annonce pas sous d'aussi bons auspices. Le marché du travail bruxellois est à peine en train de se remettre de la crise économique et financière de 2008-2009 qu'il doit faire face à un nouveau choc, même si celui-ci paraît de moindre ampleur que le précédent.

Ne disposant pas de données fiables récentes concernant l'emploi intérieur bruxellois pour 2012, il est nécessaire de recourir à des indicateurs indirects parmi lesquels on retrouve les données trimestrielles de l'ONSS¹⁸ relatives à **l'emploi salarié au lieu de domicile**¹⁹, illustrées au graphique 26. Ce dernier reprend la croissance trimestrielle du nombre de salariés habitant Bruxelles et du volume de travail en équivalent temps plein (ETP)²⁰, les deux séries étant corrigées pour les variations saisonnières.

L'analyse du graphique 26 nous montre que, tout comme au niveau national (cf. chapitre 1.3), le marché du travail bruxellois subit les conséquences du ralentissement de l'activité économique. Le dernier Baromètre conjoncturel d'octobre 2012 soulignait déjà que, derrière l'accroisse-

¹⁶ Cf. glossaire.

¹⁷ Cf. glossaire.

¹⁸ Office National de Sécurité Sociale.

¹⁹ Il s'agit en fait du nombre de travailleurs soumis à la sécurité sociale, mais cette catégorie approche très correctement le nombre de salariés.

²⁰ Cf. glossaire.

ment annuel moyen soutenu du nombre de salariés bruxellois en 2011(+2,2 % contre 1,2 % au niveau national), se camouflait un essoufflement de la croissance de l'emploi à mesure que les trimestres défilaient, le dernier ayant été caractérisé par une progression proche de zéro.

Le fléchissement de la croissance du nombre de salariés bruxellois en 2011 a fait place à une contraction au premier semestre 2012 (-0,2 %). Cette contraction a toutefois été moins forte que dans le reste du pays (-0,5 %). En outre, le troisième trimestre 2012 est caractérisé par une hausse du nombre de salariés habitant Bruxelles par rapport au trimestre précédent (0,2 %), contrairement au reste de la Belgique (-0,2 %). Au total, l'emploi salarié au lieu de domicile s'est stabilisé à Bruxelles avec une croissance de 0,05 % depuis le quatrième trimestre 2011. Sur la même période, une chute de 0,4 % a été observée dans le reste de la Belgique.

Cette observation n'est pas étonnante dans la mesure où les statistiques trimestrielles de l'emploi intérieur national montrent que les pertes d'emploi se sont pour l'essentiel produites dans la branche de l'industrie (cf. chapitre 1.3), celle des services ayant été relativement épargnée sur la période considérée.

L'analyse du volume de travail exprimé en équivalent temps plein (ETP) (graphique 26) montre toutefois qu'on se trouve dans un contexte différent de celui qui prévalait en 2008–2009. Face à la crise économique et financière, les entreprises avaient à l'époque essentiellement réagi en ajustant le volume de travail. Le temps de travail avait fortement diminué du fait notamment du recours au chômage économique ou au crédit-temps et les ajustements en termes de personnes avaient donc pu être limités (BNB, 2012). Le nombre de salariés bruxellois avait ainsi diminué sur une période plus courte (trois trimestres) et moins forte (-0,9 %) que le volume de travail exprimé en ETP (-1,9 % sur 5 trimestres).

La situation actuelle est différente. Cela fait maintenant près de cinq ans que les employeurs évoluent dans un contexte d'activité économique molle, sinon en contraction, et les perspectives pour les mois à venir, régulièrement revues à la baisse, ne sont guère plus optimistes. La situation financière des entreprises s'en fait ressentir et les annonces de licenciements collectifs se succèdent. Si le taux de création d'entreprises reste dynamique, le nombre de faillites est par contre plus élevé qu'en 2008–2009 et les pertes d'emplois liées à ces faillites sont également en augmentation (cf. chapitre 2.1). Par contre, le recours au chômage temporaire, notamment pour raison économique, est moins massif que durant la période 2008–2009 et la mesure du recours au crédit-temps de crise n'est plus d'application, tandis que les conditions d'accès aux autres formes de crédit-temps se sont durcies. Les entreprises n'agissent donc plus tant sur la diminution du temps de travail que sur le nombre de salariés. Ces évolutions transparaissent sur le gra-

phique 26. Depuis le ralentissement de la mi-2011, les taux de croissance trimestriel du volume de travail sont systématiquement supérieurs à ceux du nombre de salariés, si ce n'est au troisième trimestre 2012. Et même pour ce trimestre, l'analyse en glissement annuel (qui n'est pas représentée sur ce graphique) montre qu'alors que le nombre de salariés se contracte de 0,03 %, le volume de travail exprimé en ETP croît de 0,4 %.

Une autre façon d'appréhender les évolutions récentes sur le marché du travail consiste à étudier les variations dans le **nombre d'heures de travail intérimaire** prestées à Bruxelles. Ces données, publiées trimestriellement par Federgon, sont ici représentées en croissance annuelle et en comparaison avec celles du nombre de salariés bruxellois (graphique 27). L'indicateur de l'activité intérimaire apporte des informations supplémentaires par rapport à celui du nombre de salariés. En effet, il est disponible avec un trimestre supplémentaire et est extrêmement sensible à la conjoncture, revêtant un caractère avancé par rapport aux autres statistiques du marché du travail. Geurts K. (2012) a ainsi démontré le rôle d'amortisseur qu'a joué l'emploi intérimaire lors de la crise économique de 2008–2009 dans l'ajustement du volume de travail. Tant durant la récession que pendant la période de reprise, les entreprises ont d'abord commencé par s'ajuster aux fluctuations de la demande par l'entremise du travail intérimaire, avant de recourir à des licenciements ou à des engagements et ce, de manière plus massive que lors de la récession de 2001.

Le rythme de croissance en glissement annuel de l'activité intérimaire fléchit depuis le début 2011 devenant même négatif au dernier trimestre de cette année. Si la contraction du nombre d'heures prestées dans l'intérim s'est poursuivie sur les trois premiers trimestres 2012, elle s'était néanmoins stabilisée aux alentours des -4 %. Alors qu'on aurait pu s'attendre à ce qu'un creux ait été atteint, les données relatives au dernier trimestre de l'année nous font revoir ce raisonnement. Les trois derniers mois de 2012 sont en effet caractérisés par une diminution du nombre d'heures prestées de près de 10 % par rapport au même trimestre de l'année précédente, soit la baisse la plus marquée depuis fin 2009. L'évolution de l'activité intérimaire bruxelloise se différencie de ce fait de celle au niveau nationale dont le rythme de décroissance s'est stabilisé, voire amélioré dans la seconde partie de l'année.

L'analyse des chiffres en termes absolus du nombre d'heures de travail montre qu'après cinq trimestres consécutifs de contraction, le niveau d'activité intérimaire n'est maintenant plus très loin du point le plus bas atteint au cours de la crise économique de 2009.

Au vu de la contraction tant de l'activité intérimaire à Bruxelles que de l'emploi intérieur national (cf. tableau 2) au quatrième trimestre 2012, il est raisonnable d'envisager que le nombre de salariés résidant à Bruxelles devrait également baisser sur cette période. La baisse sera néanmoins

inférieure à celle prévalant au niveau belge étant donné que la chute de l'emploi toucherait essentiellement la branche industrielle.

Au total, en moyenne annuelle sur 2012, on ne devrait pas être loin d'une croissance nulle de l'emploi à Bruxelles.

– Prévisions

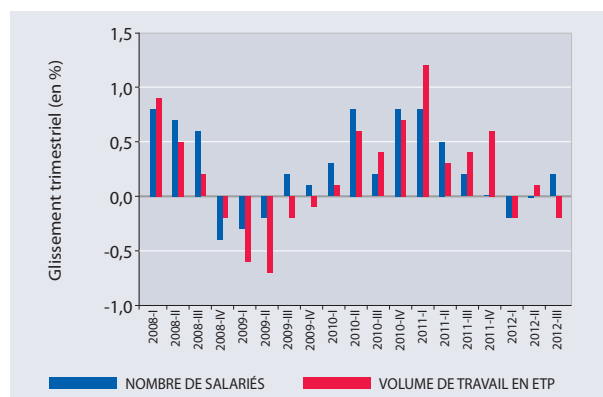
Les enquêtes conjoncturelles de la BNB²¹ comportent des questions spécifiques quant **aux perspectives d'emploi pour les trois mois à venir** dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises à Bruxelles. Les réponses à ces questions nous fournissent des indications qualitatives quant aux évolutions probables des embauches à Bruxelles. Les résultats sont représentés au graphique 28.

Depuis la parution du dernier Baromètre conjoncturel d'octobre 2012, le moral des entrepreneurs reste miné en ce qui concerne les embauches futures, probablement sous l'effet des perspectives de faible croissance au niveau international et national pour 2013, révisées de nombreuses fois à la baisse. Les prévisions d'embauche sont globalement médiocres, en deçà de leur moyenne de long terme pour l'industrie et les services aux entreprises, ces derniers étant un secteur majeur en termes d'emplois à Bruxelles (cf. tableau 5). Si ces séries sont toujours en zone négative, il se pourrait que dans ces deux secteurs le point le plus bas ait été atteint. En tout cas, depuis la parution du Baromètre conjoncturel d'octobre, la courbe du secteur de l'industrie s'est stabilisée et un retournement est apparu dans le secteur des services aux entreprises, même si une pointe de pessimisme refait surface sur les deux premiers mois de l'année 2013. De plus si ce n'est le dernier chiffre de février, les données brutes du secteur des services aux entreprises étaient revenues en zone positive sur la période considérée, indiquant que les chefs d'entreprise dans ce secteur sont un tout petit peu plus nombreux à penser à engager que ceux qui ne l'envisage pas.

Quant au secteur de la construction, le regain d'optimisme qui apparaissait dans la dernière publication du Baromètre conjoncturel s'est confirmé. Un net retournement apparaît et la courbe est repassée au-dessus de sa moyenne de long terme.

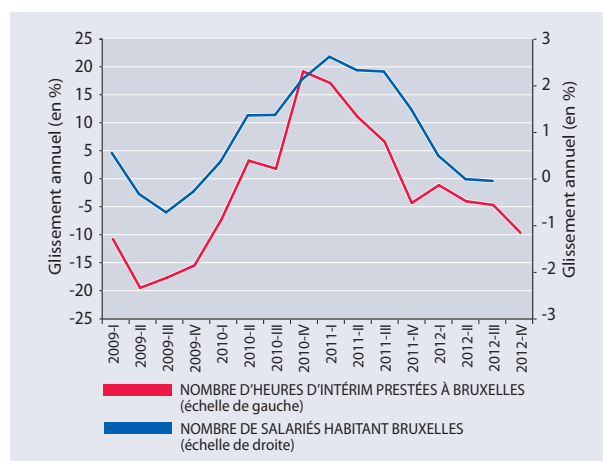
L'arrêt de la chute de ces indicateurs ainsi que les prévisions de faible croissance de l'activité économique régionale et nationale en 2013 laissent supposer que la contraction de l'emploi serait circonscrite à 2012 et qu'une reprise graduelle aurait lieu en 2013, à mesure que les trimestres passeront. Au total, la création d'emplois sera toutefois très

GRAPHIQUE 26 : Évolution du nombre de salariés bruxellois et du volume de travail en équivalents temps plein associés (série désaisonnalisée), 2008–2012



Source: ONSS – calculs IBSA

GRAPHIQUE 27 : Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim à Bruxelles et du nombre de salariés bruxellois



Source: Federgon, ONSS – calculs IBSA

faible et l'emploi peinera à retrouver son niveau de 2011 au vu des éléments suivants :

- Tant le Bureau fédéral du Plan que la Banque nationale de Belgique ont fortement revu leur prévision de croissance de l'activité économique belge à la baisse pour 2013, qui étaient déjà initialement très basses. Par conséquent, les prévisions en matière d'emploi en Belgique ont également été pénalisées. Le Bureau fédéral du Plan pronostique une création nette de

²¹ Cf. glossaire.

800 emplois à peine contre 13 700 prévus initialement (cf. chapitre 1.3).

- Le niveau de l'activité intérimaire ne montre pas de signe de redressement et les derniers indicateurs mensuels belges relatifs à janvier 2013 ne laissent pas présager une amélioration.
- Les plans de soutien de grande ampleur mis en place au plus fort de la crise pour soutenir l'emploi sont tous arrivés à terme en 2012. Étant donné les contraintes budgétaires et les efforts d'assainissement, il est peu probable que les gouvernements tant régionaux que nationaux mettent en place des mesures de soutien à la croissance de la même ampleur dans le courant de l'année 2013.

On peut toutefois espérer que la croissance de l'emploi bruxellois soit plus forte qu'au niveau national, les chiffres pour la Belgique montrant que c'est surtout le secteur de l'industrie qui est touché pour l'instant.

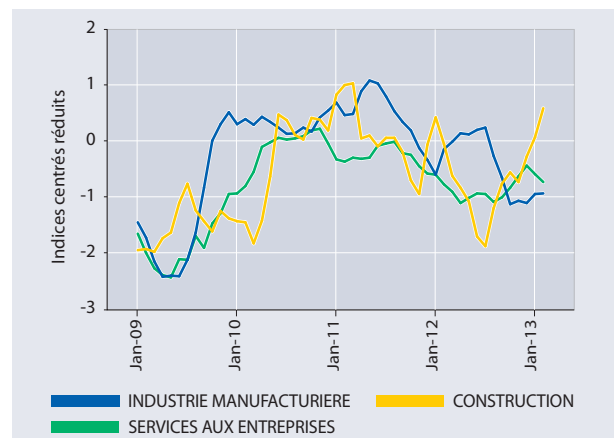
• Chômage

Le chômage à Bruxelles est beaucoup moins conjoncturel que celui des deux autres régions, plus particulièrement de la Flandre. Il est au contraire fortement influencé par des facteurs structurels tels que la croissance élevée de sa population en âge de travailler²² ou la persistance de problèmes d'insertion sur le marché du travail des résidents bruxellois.

Ainsi et comme cela a déjà été le cas lors des périodes de reprise précédentes, le **nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** à Bruxelles n'a pas pleinement bénéficié du rebond de l'activité économique en 2010 et dans une moindre mesure en 2011 faisant suite à la crise économique et financière et de la dynamique de l'emploi qui en a découlé. L'analyse du cycle conjoncturel de la série bruxelloise (graphique 29) nous montre en effet qu'après avoir atteint des hauteurs jusque-là inégalées durant l'été 2010, le chômage a plutôt eu tendance à stagner pendant un an. Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé en Régions flamande et wallonne.

Conséquence du ralentissement de l'activité économique au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi à Bruxelles est reparti à la hausse depuis l'automne 2011, tendance qu'il partage avec l'ensemble du pays. Toutefois, cette augmentation n'est que très légère. Fin 2012,

GRAPHIQUE 28 : Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale (soldes de réponses, centrés réduits, moyenne mobile à 3 mois)



Source: BNB – Calculs IBSA

on comptabilisait 108 027 demandeurs d'emploi inoccupés contre 106 278 personnes fin 2011, soit une hausse de 1,7 %.

Le début de l'année 2013 est caractérisé par une baisse du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, même après correction des variations saisonnières. Au final, selon les dernières données disponibles relatives à février 2013, le nombre de DEI s'élève à 107 893 personnes, soit un niveau quasiment similaire à celui de février 2012 (+0,3 %).

Tant la stagnation de 2011 que le faible accroissement de 2012 du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés doit plutôt s'interpréter dans un contexte d'accroissement structurel du chômage. En effet, le cycle conjoncturel du chômage a atteint un pic à la mi-2010 et est orienté à la baisse depuis. Il est d'ailleurs repassé en dessous de sa tendance de long terme en décembre 2011 et depuis, le cycle conjoncturel du nombre de chômeurs croît moins que sa tendance de long terme (1,3 % en moyenne depuis un an contre 2,4 % pour la tendance de long terme en glissement annuel).

Le Baromètre conjoncturel suit de près les évolutions du chômage des jeunes ainsi que des peu qualifiés, Bruxelles étant caractérisée par une proportion élevée de ces catégories bien spécifiques, qui peuvent éprouver des difficultés à s'insérer sur le marché du travail.

²² Selon les dernières estimations du modèle HERMREG, la population en âge de travailler de la Région bruxelloise devrait croître de 1,7 % en 2013 et de 1,5 % en 2014, taux légèrement en deçà de ce qu'elle a connu les années précédentes (aux alentours des 2 % par an sur la période 2009-2012) mais largement au-dessus de ce que connaît la Belgique dans son ensemble avec une croissance de 0,4 % par an sur ces deux années.

Les graphiques 30 et 31 donnent les **contributions à la croissance annuelle du nombre de DEI** des différentes catégories de chômeurs **par classe d'âge et niveau de qualification**. L'analyse porte essentiellement sur les données parues depuis la sortie du Baromètre conjoncturel d'octobre, à savoir le dernier trimestre de 2012 et les données provisoires du premier trimestre 2013.

Ces graphiques montrent notamment que la hausse du chômage en glissement annuel observée au quatrième trimestre 2012 est le fait de toutes les catégories d'âge et de niveau de qualification. Cette croissance s'explique toutefois en particulier par la hausse des chômeurs faiblement qualifiés et des chômeurs âgés, comme depuis quelques trimestres déjà. Concernant cette dernière catégorie, les précédentes éditions du Baromètre conjoncturel faisaient déjà remarquer qu'en temps de crise, les entreprises licencient massivement les plus âgés, ces derniers entraînant une réduction des coûts plus importante. Une fois au chômage, cette catégorie est également celle qui fait face à des difficultés plus importantes pour retrouver un emploi.

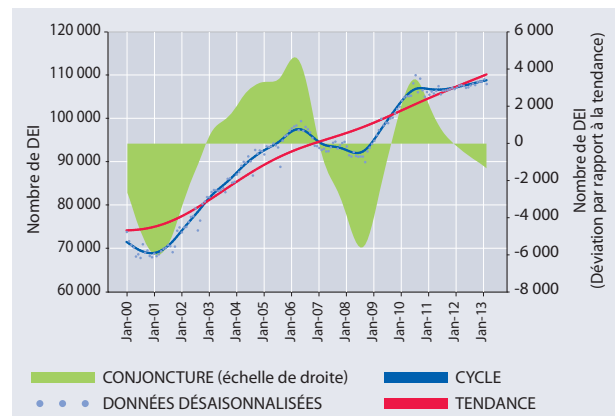
Les données des deux premiers mois de 2013 montrent une contribution plus ou moins similaire des trois catégories d'âge à la croissance du chômage en glissement annuel. Par contre, l'analyse de la contribution par niveau de qualification montre que les DEI de niveau d'étude faible contribuent négativement à la croissance du chômage. Le nombre de DEI faiblement qualifiés n'avait plus baissé en glissement annuel depuis 2008.

Ces deux derniers trimestres sont malheureusement caractérisés par deux phénomènes qui vont souvent de pair avec une détérioration de la conjoncture en ce qui concerne le chômage, à savoir une contribution positive à la croissance du chômage de la part des jeunes DEI et des DEI avec un niveau d'étude élevé. Cela faisait près de deux ans que ces deux catégories de chômeurs avaient des taux de croissance négatifs en glissement annuel. On notera plus particulièrement la baisse du nombre de chômeurs de moins de 25 ans d'un peu plus de 12 % entre septembre 2010 et septembre 2012, notamment sous l'effet de la mise en place du dispositif de Construction de Projet Professionnel (CPP). Ce programme d'accompagnement personnalisé des chômeurs était entré en vigueur à la mi-2010 pour les jeunes inscrits après études et à partir de la mi-2011 pour les chercheurs d'emploi âgés de 18 à 49 ans. Suite à la détérioration du climat conjoncturel, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est reparti à la hausse depuis l'automne 2012.

- Prévisions

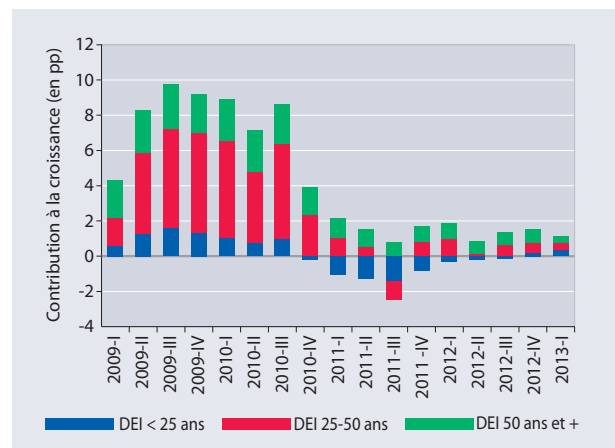
Cela fait maintenant deux ans que le taux de croissance du cycle conjoncturel du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés est inférieur au taux de croissance tendanciel (avec une moyenne sur deux ans de respectivement 0,7 %

GRAPHIQUE 29: **Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000-2013**



Source: Actiris – calculs IBSA

GRAPHIQUE 30: **Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par classe d'âge**



Source: Actiris – calculs IBSA

et 2,5 % en glissement annuel) (graphique 29). On se trouve donc toujours dans une phase de conjoncture faiblement positive.

Le retour d'une très faible croissance de l'activité économique et de l'emploi régional prévue au cours de l'année 2013 nous laisse à penser que le cycle conjoncturel du chômage ne devrait pas se détériorer drastiquement dans les mois à venir. Il devrait plutôt continuer à évoluer autour de sa tendance de long terme avec des taux de croissance en glissement annuel proche, voire un peu plus élevé, que ce qu'il a connu ces derniers mois, entre 1,3 % et 2 %. Concrètement, le niveau de chômage devrait donc se maintenir autour des 110 000 demandeurs d'emploi inoccupés.

Les risques sont cependant nombreux qu'un retournement se dessine. Les prévisions de croissance au niveau inter-

national et national sont régulièrement revues à la baisse. Cela devrait se traduire par des perspectives de croissance faible pour l'activité économique de la Région, avec comme conséquence un nombre de créations d'emplois très limité.

De plus, les dernières données relatives à l'**opinion des ménages** bruxellois sur les évolutions futures du chômage ont continué à se détériorer depuis la parution du dernier Baromètre conjoncturel (graphique 32).

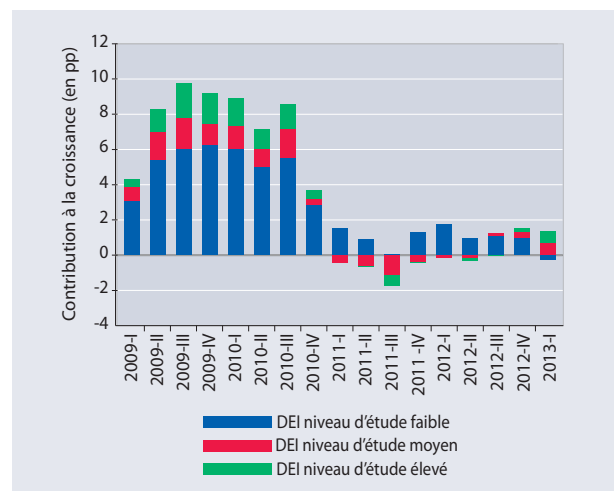
Une enquête de confiance est en effet effectuée tous les mois auprès des ménages belges afin de connaître leur opinion sur la situation économique de manière générale mais également sur leur propre situation financière²³. Il est notamment demandé aux ménages belges, parmi lesquels un échantillon représentatif de Bruxellois, de donner leur avis sur l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois.

La courbe de l'indicateur montre que depuis le printemps 2011, conjointement à la détérioration du climat économique, les craintes d'une augmentation du chômage sont reparties à la hausse tant auprès des ménages bruxellois que belges. À mesure que les mois passent, les ménages sont de plus en plus nombreux à penser que le nombre de chômeurs continuera d'augmenter dans les mois à venir. Les courbes nationale et bruxelloise sont revenues lentement mais sûrement vers leurs tendances de long terme pour ensuite les dépasser respectivement durant l'été et l'automne 2012.

Toutefois, durant l'automne 2012, un retournement semblait se dessiner d'abord au niveau régional, puis national. Les craintes d'une augmentation du chômage dans les douze mois à venir paraissent s'atténuer. Un écart s'était même creusé entre Bruxelles et le Royaume, alors que les deux courbes ont toujours été historiquement très proches. Malheureusement, la confiance des ménages s'est à nouveau détériorée en début d'année sous l'effet notamment de la crise en zone euro qui perdure conjuguée aux annonces de licenciements qui se succèdent depuis l'automne 2012. Les consommateurs ont probablement du mal à savoir sur quel pied danser quant à l'évolution future du chômage du fait de la révision régulière à la baisse des perspectives de l'activité économique nationale et internationale. La perte de confiance a été particulièrement forte à Bruxelles et la courbe régionale a rejoint la nationale au cours du mois de mars.

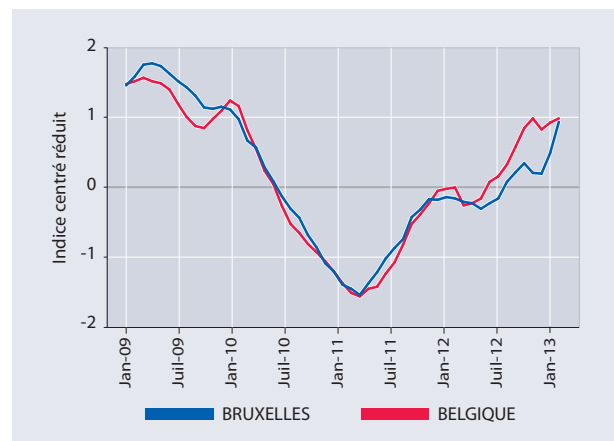
À noter enfin que l'année 2013 devra compter avec la mise en place progressive de la réforme du système des allocations de chômage. Si la spécificité belge d'allocations de chômage non limitées dans le temps reste d'application, la

GRAPHIQUE 31 : Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par niveau de qualification



* Les données relatives au quatrième trimestre 2013 sont provisoires étant donné qu'elles ne portent que sur deux mois, janvier et février
Source: Actiris – calculs IBSA

GRAPHIQUE 32 : Évolution du chômage au cours des douze prochains mois selon l'enquête auprès des consommateurs (solde de réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à trois mois)



Source: BNB – calculs IBSA

diminution progressive des allocations en cas de chômage de longue durée s'est généralisée à l'ensemble de la population au chômage. L'instauration de cette mesure devrait principalement influencer le budget alloué aux allocations de chômage mais on ne peut pas non plus écarter la possibilité qu'elle jouera également un rôle dans l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi dans le futur.

²³ Cf. glossaire.

Glossaire

• Cessations d'entreprises

Nombre d'entreprises assujetties à la TVA qui ont perdu cette qualité pendant la période de référence.

• Contribution à la croissance (en pp)

La contribution à la croissance d'une composante C à un agrégat A est définie comme le produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

La formule pour la contribution à la croissance d'une composante C à un agrégat A au temps t, est la suivante :

$$\frac{C_t - C_{t-1}}{A_{t-1}}$$

Son résultat est exprimé en point de pourcentage

• Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)

Personne sans emploi rémunéré inscrite comme demandeuse d'emploi auprès d'un service public d'emploi (Source: Actiris).

• Équivalent temps plein (ETP)

L'équivalent temps plein est une unité de mesure permettant de comparer des statistiques sur l'emploi malgré des différences dans les heures de travail prestées. Il est défini comme étant le rapport entre le nombre d'heures travaillées par un individu et le nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur à temps plein. Ainsi par exemple, un travailleur à temps plein (soit 40 heures par semaine) correspond à un ETP, tandis qu'une personne travaillant à temps partiel à hauteur de 20 heures par semaine correspond à 0,5 ETP. Le nombre de travailleurs d'une entreprise, d'une activité ou d'un pays peut être additionné et exprimé en équivalents temps plein. (source Eurostat)

• Emploi intérieur

Emploi des personnes travaillant sur un territoire donné, qu'elles y résident ou non. Les statistiques de l'emploi intérieur utilisées dans ce Baromètre proviennent des données de la comptabilité régionale. Elles ne comprennent notamment pas les agents des institutions internationales considérées comme extraterritoriales.

À ne pas confondre avec la population active occupée d'une région qui regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région.

• Encours de crédit

Montant total des crédits octroyés par les établissements bancaires belges aux entreprises non-financières jusqu'à ce jour, et dont le terme n'est pas encore échu.

• Enquête de conjoncture de la BNB

La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprise dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des questions aussi variées que leur appréciation quant aux stocks et carnets de commande, à l'évolution de ces derniers ou encore à leurs prévisions d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Depuis le premier janvier 2007, la taille de l'échantillon relatif à la Région de Bruxelles-Capitale a été augmentée afin de mieux rendre compte des réalités de la Capitale.

• Enquête auprès des consommateurs de la BNB

La BNB réalise mensuellement, pour le compte de la Commission européenne, une enquête de confiance auprès des consommateurs ayant pour but d'établir un indice national de la confiance de ceux-ci. Cette enquête sonde les ménages quant à leur perception du climat économique et leurs intentions personnelles en matière de dépenses et d'épargne. Plus spécifiquement, cinq thèmes sont abordés dans cette enquête d'opinion: la situation économique générale, la situation financière personnelle, la capacité d'épargne, les intentions en matière d'achat de biens de consommation durables et les intentions en matière d'achat/de construction ou d'amélioration du logement. L'indicateur synthétique de la confiance des ménages est ensuite calculé au départ des soldes des réponses portant d'une part sur la perception des consommateurs au cours des douze prochains mois de la situation économique et du chômage et d'autre part, sur la situation financière et l'épargne du ménage au cours des douze prochains mois.

• Euros chaînés

«Moyen de mesurer l'évolution en volume après avoir éliminé les effets liés aux variations de prix pour le calcul de divers agrégats économiques (tels que le PIB, les investissements ou la consommation des ménages...)» (Source: Glossaire BNB).

• **Évolution en volume/évolution en valeur**

« Pour observer l'évolution réelle de l'activité économique (production, consommation,...) il est nécessaire de tenir compte des effets de l'inflation. On distingue ainsi les évolutions à prix courants (sans correction de l'effet de l'inflation) des évolutions à prix constants (avec correction de l'effet de l'inflation). Dans le premier cas il s'agit d'une évolution en valeur et dans le second d'une évolution en volume » (Source: INSEE).

• **Glissement annuel (en %)**

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

• **Glissement trimestriel (en %)**

Une évolution en glissement trimestriel compare la valeur d'une grandeur à un trimestre d'intervalle. Ainsi, le glissement trimestriel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-1}}{X_{T-1}}$$

• **Point de pourcentage (pp)**

Le point de pourcentage est l'unité de la différence absolue entre deux chiffres exprimés en pourcents. Ainsi, entre un taux de chômage de 12,3 % une année et de 15,6 % une autre, la différence est de 3,3 points de pourcentage.

• **Population active occupée**

« La population active occupée, telle que définie par le Bureau International du Travail (BIT), comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie... Les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires rémunérés

font partie de la population active occupée. » (Définition INSEE)

La population active occupée d'une région regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région. À ne pas confondre avec l'emploi intérieur qui comprend toutes les personnes travaillant sur le territoire, qu'elles y habitent ou non.

• **Shift-share**

Une analyse shift-share consiste à décomposer un différentiel de croissance global (entre la Région et le Royaume dans notre cas) en deux termes :

- un premier terme, dit structurel, suppose que les taux de croissance par branche sont ceux observés au niveau national, la différence pour la Région ne venant alors que de la différence des poids des différentes branches dans l'activité économique ;
- un second terme (dit d'efficacité), suppose les poids de chaque branche égaux à ceux observés au niveau national, la différence venant du différentiel de croissance observé pour chacune des branches.

Le premier terme mesure la part du différentiel de croissance attribuable au fait que la structure d'activité est différente, le second terme mesure la part du différentiel de croissance attribuable aux différences de performance dans les branches à structure constante.

• **Taux de création d'entreprises**

Le taux de création d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de nouveaux assujettis à la TVA et de ré-assujettissements d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• **Taux de cessation d'entreprises**

Le taux de cessation d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de cessations d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• **Taux de faillite**

Le taux de faillite est le rapport entre le nombre de faillites et le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

Références

-
- Banque centrale européenne (janvier 2013), « The Euro Area Bank Lending Survey, January 2013 », European Central Bank

 - Banque centrale européenne (mars 2013), « Bulletin mensuel, mars 2013 », Banque centrale européenne.

 - Banque nationale de Belgique (30 janvier 2013), « Rapport annuel 2012 », Banque nationale de Belgique.

 - Banque nationale de Belgique (8 février 2013), « Comptes régionaux 2010/2011 », Banque nationale de Belgique.

 - Banque nationale de Belgique (6 mars 2013), « Agrégats trimestriels – Communiqué de presse », ICN, Banque nationale de Belgique.

 - Boey R. et Herremans W. (2012), « Dubbel op: nieuwe werkloosheidsstijging na amper zestien maanden », OVER WERK Tijdschrift van het Steunpunt WSE, 4/2012.

 - Bureau fédéral du Plan (février 2013), « Budget économique – Prévisions économiques 2013 », Bureau fédéral du Plan.

 - Commission Européenne (février 2013), « Business and Consumer Survey Results, February 2013 », European Commission

 - Commission Européenne (22 février 2013), « Prévisions d'hiver 2012–2014, Février 2013 », Commission Européenne

 - Eurostat (6 mars 2013), « Le PIB de la zone euro en baisse de 0,6 % et celui de l'UE27 en baisse de 0,5 % – Communiqué de presse 36/2013, euroindicateurs », Eurostat.

 - Fonds monétaire international (octobre 2012), « Perspectives de l'économie mondiale. Une dette élevée et une croissance anémique », FMI.

 - Fonds monétaire international (23 janvier 2013), « Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale: La croissance mondiale s'accélénera progressivement en 2013. », FMI.

 - Geurts K. (2012), « Plus de travailleurs pour moins de travail. Les recettes belges en réponse à la crise », DynaM working paper 2012/2, DynaM-Belgium.

 - Institut des Comptes Nationaux (janvier 2013), « Comptes Régionaux 2003–2011 », Banque Nationale de Belgique, Bruxelles.

 - Institut de Recherches Économiques et Sociales (janvier 2013), « Analyses économiques et prévisions », IRES, UCL.

 - Office National de Sécurité Sociale (2012), « Institution publique de sécurité sociale Estimations rapides de l'emploi salarié pour le troisième trimestre 2012 », ONSS.

 - Observatoire du crédit aux sociétés non financières (25 février 2013), « Principales évolution récentes », Banque nationale de Belgique

 - Rose Jordá Borrell « L'andalousie et les services avancés: vers une économie servo-industrielle? », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 4/2003 (octobre), p. 573-596.

Liste des tableaux

TABLEAU 1:	Perspectives internationales, 2011–2014	5
TABLEAU 2:	Chiffres-clés pour la Belgique	9
TABLEAU 3:	Évolution de la valeur ajoutée en volume dans les principales branches d’activités en 2011	12
TABLEAU 4:	Structure de la valeur ajoutée en 2011, Région de Bruxelles-Capitale, à prix courants	14
TABLEAU 5:	Évolution de l’emploi intérieur bruxellois dans les principales branches d’activité en 2011	24

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1:	Production industrielle et commerce dans le monde, 2011–2012	6
GRAPHIQUE 2:	Cours du pétrole et taux de change euro/dollar	8
GRAPHIQUE 3:	Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2009–2013 (solde des réponses, centré réduit)	8
GRAPHIQUE 4:	Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2009–2013 (solde de réponses, centré réduit)	11
GRAPHIQUE 5:	Indicateur synthétique conjoncturel (sur base de données centrées et réduites)	14
GRAPHIQUE 6:	Indicateur de retournement conjoncturel	15
GRAPHIQUE 7:	Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)	16
GRAPHIQUE 8:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 9:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)	17
GRAPHIQUE 10:	Évaluation des carnets d'ordres dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	17
GRAPHIQUE 11:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Entreposage, RBC (millions d'euros)	17
GRAPHIQUE 12:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)	18
GRAPHIQUE 13:	Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	18
GRAPHIQUE 14:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Information et Communication, RBC (millions d'euros)	18
GRAPHIQUE 15:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et de services administratifs et de soutien, RBC (millions d'euros)	19
GRAPHIQUE 16:	Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	19
GRAPHIQUE 17:	Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)	20
GRAPHIQUE 18:	Taux d'intérêts de référence pour la marge d'intermédiation bancaire	20
GRAPHIQUE 19:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RBC (millions d'euros)	20
GRAPHIQUE 20:	Prévisions d'achats importants des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	21
GRAPHIQUE 21:	Nombre d'entreprises actives, 2008–2012	21
GRAPHIQUE 22:	Créations d'entreprises, 2008–2012	22
GRAPHIQUE 23:	Cessations d'entreprises, 2008–2012	22
GRAPHIQUE 24:	Solde migratoire des entreprises par région, 2008–2012	22

GRAPHIQUE 25:	Faillites d'entreprises, 2008–2012	23
GRAPHIQUE 26:	Évolution du nombre de salariés bruxellois et du volume de travail en équivalents temps plein associés (série désaisonnalisée), 2008–2012	27
GRAPHIQUE 27:	Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim à Bruxelles et du nombre de salariés bruxellois	27
GRAPHIQUE 28:	Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale, (soldes de réponses, centrés réduits, moyenne mobile à 3 mois)	28
GRAPHIQUE 29:	Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000–2013	29
GRAPHIQUE 30:	Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par classe d'âge	29
GRAPHIQUE 31:	Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par niveau de qualification	30
GRAPHIQUE 32:	Évolution du chômage au cours des douze prochains mois selon l'enquête auprès des consommateurs (solde de réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à trois mois)	30

© 2013 Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés

E.R.: C. Lamouline, Secrétaire général
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2013/6374/230



9 789078 580010

ISBN 9078580011